

**POUR VENDRE
LOUER
ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311**

LE SOLEIL



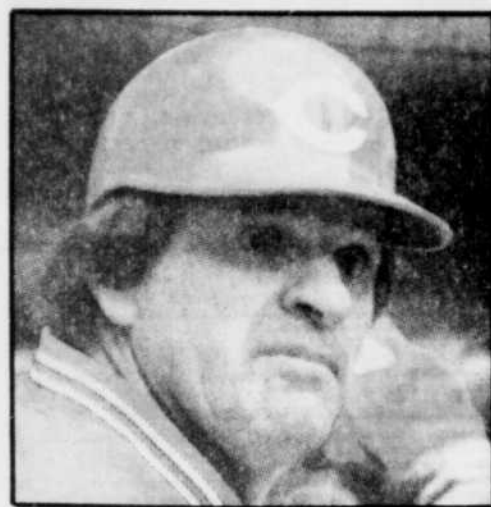
VENDREDI 25 AOÛT 1989

QUEBEC, 93^e ANNÉE, NO 235
46 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTREAL, ÎLES DE LA MADELINE, GASPE, RIVIERE AU RENARD, PERCE, ABITIBI 50¢

35¢

LES SPORTS



Pete Rose banni à vie du baseball majeur

Pete Rose, le meneur de tous les temps pour le nombre de coups sûrs et détenteur de 19 records des ligues majeures, a été banni à vie du baseball majeur pour avoir parié sur les matches de son équipe en plus d'être mêlé à des activités qui ont « entaché le baseball ». Selon les règlements du baseball, Rose pourra demander une révision de son statut et une réintégration après un an, mais le commissaire A. Bartlett Giamatti a tenu à préciser « que nous ne nous sommes pas entendus quant à une éventuelle réintégration. Nous n'avons accepté aucun compromis en terme d'années. » **Tabloid Sports**

Un nouveau Forum en perspective

Ronald Corey a demandé une étude de faisabilité quant à la possibilité de construire un nouveau Forum conçu spécialement pour le hockey. **Tabloid Sports**

L'ECONOMIE

L'indice Dow Jones atteint un sommet à 2,734.63

Wall Street aura mis deux ans, presque jour pour jour, pour battre son record absolu de l'été 1987, et rattrapper ainsi tout le terrain perdu lors du krach d'octobre. **B-1**

LE QUEBEC

Le SFPQ veut des mandats de grève en période électorale

Le SFPQ entreprend à son tour, une ronde de consultation sur des moyens de pression pouvant aller jusqu'à un maximum de cinq jours d'arrêt de travail. **A-5**

L'EDITORIAL

Gabegie dans la brume de Baie-Comeau

Malgré une injonction, les BPC ont été débarqués à Baie-Comeau. Voilà qui donne une bien mauvaise image aux responsables de l'environnement. **B-6**

L'INDEX

Local et régional	A-3
Le Québec	A-5 à A-7
Le Canada	A-10
Le Monde	A-9
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-5 à C-11
Arts	C-1 à C-4
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-6
Décès	C-12
Économie	B-1 à B-7
Feuilleton	C-7
Éditorial	B-6
Horoscope	C-6
Mots croisés	C-8
Mot mystère	C-9
Où aller à Québec	C-4
Patron	C-11
Pierre Champagne	A-7

LA MÉTÉO

Généralement ensoleillé. Max.: 17 à 19.
Vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h.
Demain: généralement ensoleillé. **S-16**

Baie-Comeau : requête en injonction étudiée lundi Les BPC restent sur le quai



Les BPC sont l'objet d'une surveillance constante autant des manifestants que de la police qui patrouille les eaux du port à l'aide d'embarcations à moteur. La population de Baie-Comeau est bien décidée à ne pas laisser entreposer les BPC à Manic 2.

Au moins jusqu'à lundi, les déchets toxiques de Saint-Basile-le-Grand vont rester où ils sont sur le quai de Baie-Comeau et ils ne seront certes pas transportés d'ici là à Manic 2.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

C'est là la ferme décision exprimée par le juge de la cour supérieure Paul Corriveau, hier à Baie-Comeau.

Cette décision du haut tribunal signifie pour le mouvement Solidarité Environnement Manicouagan (SEM) une première victoire dans le combat qu'il mène contre le gouvernement Bourassa.

Le SEM, dont les bases ont été jetées tout juste en début de semaine, s'oppose à l'entreposage des déchets de Saint-Basile-le-Grand à Manic 2. Ce choix d'expédier les déchets toxiques de la région de Montréal sur la Côte-Nord a été décidé par le conseil des ministres du gouvernement Bourassa mercredi derniers.

La lutte épineuse du SEM, qui a pris la forme d'une grande manifestation populaire mercredi soir, s'est déplacée hier du

quai de Baie-Comeau au palais de justice.

Aux petites heures, pendant que ses troupes montaient la garde au port de Baie-Comeau où venait d'entrer le navire soviétique « Obukhova », le SEM avait d'abord obtenu une injonction provisoire de dix jours bloquant toute l'opération élaborée par le ministère de l'Environnement. Une injonction dont les dispositions n'ont pas été respectées dans leur intégrité.

Le navire a en effet levé les amarres en laissant là ses conteneurs d'ores et déjà arrimés à des camions; l'injonction signée par le juge Corriveau ordonnait effectivement « de remettre sur le bateau tous les déchets dangereux ayant pu être déchargés ».

L'injonction obtenue par le

Suite A-2, ...

Autres textes en pages A-2, A-3, A-6 et A-10

Sondage Angus Reid-Southam-LE SOLEIL Trois Canadiens sur quatre s'opposent à la TPS

OTTAWA — Trois Canadiens sur quatre s'opposent à la nouvelle taxe fédérale sur les produits et services (TPS). Et pour bon nombre d'entre eux, avec suffisamment de vigueur pour affaiblir leur appui au gouvernement conservateur de Brian Mulroney, selon la maison de sondage Angus Reid.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Cette deuxième tranche du sondage Angus Reid-Southam-LE SOLEIL portant sur la réforme fiscale n'étonne pas par sa conclusion générale. Il est évident qu'il est difficile pour n'importe quel gouvernement de vendre l'idée aux contribuables de la nécessité d'une nouvelle taxe touchant un plus grand nombre d'éléments.

Ce sondage démontre cependant l'ampleur de la tâche qui attend les conservateurs de Brian Mulroney qui sont juste-

ment réunis en congrès à Ottawa pour la fin de semaine. Il vient par ailleurs confirmer l'opposition de la population qui s'ajoute à celle déjà manifestée par un certain nombre de groupes sociaux, de gens d'affaires, d'économistes et par la totalité des premiers ministres provinciaux.

Au total, 76 % des personnes interrogées ont répondu qu'ils s'opposaient à la TPS telle que présentée par le ministre des Finances Michael Wilson, dont 59 % se qualifiant de « fortement opposés ». À l'inverse, 18 % appuient la formule de la TPS qui entrera en vigueur en

janvier 1991, dont un maigre 5 % qui se décrit comme fortement en faveur.

Les gens estiment tout simplement que leur situation financière va se détériorer avec la mise en place de la réforme, et ce dans une proportion de 69 % par rapport à 22 % qui croit qu'ils ne seront pas affectés.

Différents porte-parole du gouvernement conservateur ont déjà fait face aux critiques en invoquant qu'un programme est prévu pour retourner aux familles à faible revenu les impôts supplémentaires qu'elles auront à débours, alors que les familles à revenu moyen auront droit à une diminution de 1 % sur la taxe prévue de 9 %. Cela n'est cependant pas suffisant selon les analystes de la maison manitobaine de sondage, pour

Suite A-2, Sondage...

Colombie

Les trafiquants déclarent la guerre au gouvernement

BOGOTA (Reuter, AP, AFP) — Les trafiquants de drogue colombiens ont déclaré hier « la guerre totale » au gouvernement, quelques heures après que des bombes eurent grandement endommagé deux immeubles abritant les quartiers généraux des deux principaux partis politiques du pays à Medellín, la « capitale de la drogue ».

La déclaration de guerre contre « l'oligarchie politique et industrielle » a pris la forme d'un communiqué adressé aux deux principaux réseaux de radio colombiens.

Le communiqué, signé les « Extraditables », profère aussi des menaces à l'endroit des journalistes, des juges, des hommes d'affaires et des leaders syndicaux « qui nous ont persécutés ».

Sans revendiquer la responsabilité des attentats des dernières heures, les trafiquants

avertissent les Colombiens « qu'ils brûleront et détruiront les industries, les propriétés et les maisons de l'oligarchie ».

Les attentats, qui ont eu lieu dans la nuit, ont fait un mort. La victime, Jose Oscar Marin, a été tué lors de l'explosion d'une bombe au quartier général du Parti nouveau libéralisme, dont le leader était le sénateur Luis Carlos Galán, assassiné le 18 août par des hommes de main des trafiquants. Des bombes ont également explosé au domicile d'un sénateur conservateur, Ignacio Velez Escobar, et de

l'ancien ministre des Finances Edgardo Gutiérrez. La police a découvert 20 kilos de dynamite dans des valises qui avaient été déposées au siège de deux stations de radio nationales, Radio Caracol et Radio Cadena. Les engins ont pu être désamorçés à temps.

Ces attentats surviennent trois jours après le vaste coup de filet effectué par la police colombienne. Au cours de cette opération, 11,000 trafiquants avaient été arrêtés mais la quasi totalité d'entre eux ont été remis en liberté.

Les trafiquants ont choisi de signer leur message les « Extraditables » pour se moquer de la menace d'extradition vers les États-Unis qui pèse maintenant contre eux.

Suite A-2, Colombie...



La maison a été lourdement endommagée lors de l'explosion.

Explosion dans la côte d'Abraham

La police détient un milicien de 18 ans et deux adolescentes

Un jeune homme de 18 ans, membre de la milice, et deux adolescentes de 15 et 16 ans sont présentement détenus, à la suite de la violente explosion survenue dans la côte d'Abraham, en fin de soirée mercredi.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

En fait, cinq adolescentes seraient impliquées dans l'incident. Deux ont comparu devant le tribunal hier et les trois autres seront sommées de le faire d'ici peu.

L'individu, Walter Ferguson, de Sillery, a été arrêté à son domicile, au milieu de la nuit, après que les policiers en eurent terminé avec l'interrogatoire de l'adolescente appréhendée près des lieux de l'explosion. Il a comparu en cour du Québec, chambre criminelle, hier après-midi.

Il fait face à l'accusation d'avoir accompli un acte avec l'intention de causer une explosion susceptible de causer la mort. Il est donc passible de l'emprisonnement à perpétuité.

La procureure de la Couronne, Me Hélène Bouillon, s'est objectée à sa remise en liberté et le juge Marc Choquette a fixé à cet après-midi la tenue de l'enquête sur remise en liberté. D'ici là, l'étudiant, qui ne possède aucun

Suite A-2, Explosion...

Autre texte en page A-3



COURS DE NATATION AUTOMNE 89

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (en piscine)

COURS SPÉCIALISÉS: Préparation à la médaille de bronze, croix de bronze, leader, médaille et croix de bronze (combiné). Sauveteur, moniteur.

Pour information et inscription: **687-4045**

ENFANTS:
1½ an et plus: préscolaire (initiation, canard blanc, grand canard, poisson rouge et jouets dauphin)
5 ans et plus: tous les niveaux de la Croix-Rouge.

ADULTES:
Débutants — Intermédiaires — Avancés
Débutants-débutants (même ceux qui ont très peur de l'eau)
Cours privés — Nages de détente

QUÉBEC NATATION

Une école à caractère éducatif et social

PISCINES: Centre Fr.-Charon Boul. Hamel, Québec
Collège Limoilou 8^e Avenue, Québec
Cégep Fr.-Garneau Boul. de l'Entente, Sainte-Foy

La Croix-Rouge canadienne vous invite à la sécurité aquatique



Suites de la première page

BPC...

SEM interdisait en outre le transport des déchets à Manic 2 ou ailleurs dans le territoire de la MRC Manicouagan.

En cour

Plus tard en journée, les avocats du SEM, de l'entreprise Dynamis chargée par le gouvernement de transporter les déchets, d'Hydro Québec et du procureur général ont débattu de la date où ils pourraient plaider le caractère permanent de l'injonction.

Les avocats de Dynamis, d'Hydro et du gouvernement ont souhaité que la question soit débattue immédiatement; ceux du SEM dans une semaine, le temps de rassembler des témoins.

Le juge Corriveau, s'appuyant notamment sur l'urgence du dossier, a fixé l'audition à lundi.

Le juge Corriveau a proposé que les conteneurs de déchets soient déplacés dans l'intervalle quelque part dans le périmètre du port de façon à dégager les quais.

Les avocats du gouvernement du Québec et de Dynamis ont suggéré que les conteneurs de déchets toxiques soient entreposés dans l'intervalle à Manic 2. Un emplacement sécuritaire, a dit le procureur de Dynamis, Laurent Trudeau. Louis Rochette, procureur du gouvernement, a noté de son côté que des substances inflammables entreposées près du port pouvaient représenter un danger pour les conteneurs.

Que le navire revienne plutôt reprendre sa cargaison, s'est objectée de son côté Shirley Kennedy, avocate du SEM.

« J'offrais aux parties de régler une partie du problème. Nous nous engageons dans une voie qui déconsidérera la Justice », a dit le juge Corriveau en ordonnant du même souffle que tout reste à la même place.

C'est le juge Marcel Simard qui entendra le débat sur l'injonction permanente lundi.

Outrage au tribunal

Les avocats du SEM, Shirley Kennedy et Micheline Fournier, ont par ailleurs déposé devant le juge Corriveau une requête en outrage au tribunal basée sur les dispositions de l'injonction. Le juge a pris la cause en délibéré et rendra vraisemblablement son jugement ce matin.

Colombie...

Réfugiés au Brésil

Quant aux 12 principaux trafiquants de drogue colombiens, dont les États-Unis ont demandé l'extradition, aucun n'a encore été arrêté. La chaîne américaine NBC a rapporté hier que la plupart d'entre eux seraient réfugiés dans une ville brésilienne, Manaus. Des sources américaines ont indiqué à NBC que les trafiquants ont opté pour le Brésil car ce pays se plie rarement aux demandes d'extradition.

Précédemment, les autorités américaines croyaient que les trafiquants avaient trouvé asile au Panama, un pays dont l'homme fort, le général Manuel Noriega, serait aussi impliqué dans le commerce de la drogue.

Assassins identifiés

Par ailleurs, quatre des cinq assassins présumés du sénateur Luis Carlos Galán, arrêtés mardi, ont été identifiés par une quinzaine de témoins, a annoncé la police judiciaire colombienne.

Les témoins ont dit avoir vu les suspects rôder la veille et le jour du crime près du lieu de l'attentat. L'un des suspects, Norberto Murillo Charala, serait l'auteur présumé de la rafale de mitraillette qui a causé la mort du sénateur au moment où il s'apprêtait à prononcer un discours électoral. Les quatre autres auraient été ses complices.

Colonel israélien

D'autre part, les médias israéliens ont révélé hier que Yair Klein, colonel dans l'armée de réserve et propriétaire d'une firme spécialisée dans la « sécurité », était le mercenaire israélien vu dans un vidéo, obtenu par NBC et montrant l'entraînement des tueurs du cartel de Medellín.

Le reportage de NBC précisait que l'entraînement de ces hommes de main était dirigé par des mercenaires israéliens et sud-africains.

Le vidéo avait été tourné pour les trafiquants qui espéraient manifestement que sa diffusion susciterait la peur chez ceux qui veulent mettre fin à leurs activités.

Craignant manifestement que l'image d'Israël soit ternie par cette affaire, le ministère israélien des Affaires étrangères a proposé hier aux autorités colombiennes l'aide de l'État hébreu pour la lutte contre le trafic de drogue.

Sondage...

justifier l'action gouvernementale aux yeux des Canadiens.

Les contribuables voudraient voir plusieurs produits et services exemptés de la TPS, notamment les produits d'épicerie (95 %), les primes d'assurance-vie (77 %), les coupes de cheveux (73 %), les livres imprimés au Canada (72 %), les honoraires d'avocat (69 %), la restauration-minute (67 %), les frais des agents immobiliers (60 %) et les repas au restaurant (60 %). Dans le cas du prix des maisons au-dessus de \$400,000 (35 %) et de la bière (33 %), l'exclusion devient beaucoup moins nécessaire de l'avis des Canadiens.

Cette approche négative n'est finalement pas sans toucher à la crédibilité du gouvernement et celle du ministre des Finances Michael Wilson, ce dernier déjà ébranlé par la fuite budgétaire d'avril.

Mentionnons d'abord que la TPS est perçue par le plus grand nombre (33 %) comme le problème le plus pressant au pays, devant la question de l'environnement (27 %) et celle de l'avortement (24 %). Leur opposition à la réforme fiscale est par ailleurs jugée suffisante par 4 Canadiens sur 10 pour réduire leur appui au gouvernement conservateur, alors qu'un groupe un peu supérieur estime que son opinion au sujet du groupe gouvernemental n'est pas changé par ce thème.

Quant aux promesses faites par le ministre Wilson en rapport avec la taxe sur les produits et services, elles sont mises en doute par les Canadiens qui croient très majoritairement (70 %) qu'il pourrait bien ne pas tenir parole. Un Canadien sur cinq (21 %) lui fait cependant toujours confiance.

Ce sondage de la maison Angus Reid a été réalisé sur la base de 1.512 entrevues téléphoniques auprès d'adultes canadiens entre le 15 et le 21 août. Avec un échantillon de cette taille, la marge d'erreur maximale normalement reconnue est de 2,5 %.

Explosion...

antécédent judiciaire, demeure derrière les barreaux.

Entre-temps, les adolescentes de 15 et 16 ans, respectivement de Montréal et Charlesbourg, ont été amenées en chambre de la jeunesse. Dans le cas de la Montréalaise, la comparution comme telle n'a pu se faire parce que sa mère n'a pas été prévenue assez tôt. Elle aura lieu lundi et, d'ici là, elle sera détenue en centre d'accueil.

Dans le cas de l'adolescente de Charlesbourg, dont le père était présent, la procureure de la Couronne, Me Fabienne Bouchard, s'est objectée à sa remise en liberté après que son avocate eut enregistré un plaidoyer de non-culpabilité. Elle aussi sera détenue en centre d'accueil d'ici à la tenue de son enquête sur cautionnement, lundi.

Les deux jeunes filles font face à la même accusation que Ferguson, en plus de celle d'avoir eu la substance explosive en leur possession. Incidemment, les policiers demeurent fort discrets quant à la composition de la « ombe ».

Il s'agirait d'un engin de fabrication artisanale et, à cause des douilles retrouvées sur les lieux et des nombreuses perforations dans les murs, on présume que des projectiles seraient entrés dans sa fabrication. D'après les policiers, les cinq adolescentes, présumément des skin-heads, auraient demandé au milicien de se servir de ses connaissances pour fabriquer l'engin. Ceci aurait eu pour but de se venger de punks avec lesquels elles auraient été en conflit.

Motocycliste blessé dans un carambolage sur le boulevard Henri-IV, à Sainte-Foy

Un carambolage entre six véhicules, dont une motocyclette, s'est produit hier matin, à 10 h 40, sur le boulevard Henri-IV nord, à la hauteur du boulevard Charest. L'accident, qui a considérablement perturbé la circulation du secteur pendant près d'une heure, n'a finalement fait qu'un blessé mineur.

50.2 % des votes aux libéraux

Un sondage Léger et Léger réalisé pour le réseau de télévision Quatre Saisons et pour Le Journal de Montréal accorde une avance de moins de 12 points aux libéraux et indique que 28% de la population est encore indécise. Après répartition de ces indécis, ce sondage mené entre le 17 et le 20 août, accorde 50.2% des intentions de vote au PLQ contre 38.5% au PQ, les autres partis recueillant 11.3%.

Des chefs en présence, le libéral Robert Bourassa est perçu comme meilleur premier ministre par 44.8% des répondants tandis que le péquiste Jacques Parizeau obtient 31.5% d'appuis et que le néo-démocrate Gaétan Nadeau ne recueille que 4.8%. Ce sondage a été mené auprès de 1,000 électeurs.

par LISE-MARIE GRAVEL
LE SOLEIL

La personne blessée est le conducteur de la motocyclette, Yvon Drapeau, un homme de 46 ans, de Beauport. Il a été conduit à l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Il s'en est tiré avec des os fracturés dans la main, des contusions ainsi qu'un oeil amoché.

« J'ai vraiment eu de la chance, a-t-il déclaré au SOLEIL, hier après-midi, après avoir repris tous ses sens. Je ne me souviens pas très clairement comment tout ça est arrivé, mais je me rappelle qu'au moment où « je faisais de l'asphalte » je m'attendais à être écrasé par une voiture à tout instant ! »

Yvon Drapeau arrivait de Breakeville et se rendait chez lui à Beauport sur sa motocyclette Honda GL 1100 au moment où l'accident s'est produit. Selon les témoignages, ce serait vraisemblablement un semi-remorque qui aurait brusquement obstrué la voie au motocycliste alors que celui-ci s'apprêtait à le dépasser à sa gauche. M. Drapeau a appliqué les freins, ce qui a ensuite entraîné les collisions de cinq des véhicules qui suivaient.

« Nous ne sommes sûrs de rien. Tout s'est déroulé tellement vite qu'aucun témoin n'a pu reconstituer l'accident avec certitude », a révélé Réal Ouellet, porte-parole de la Sûreté du Québec, poste Québec-métro.

Le camionneur a, quant à lui, continué son chemin et les policiers croient possible qu'il n'ait pas eu connaissance de ce qui se déroulait derrière lui. « Cela de-

meure une hypothèse car nous ne savons pas s'il est réellement impliqué dans ce carambolage », a toutefois tenu à préciser M. Ouellet.

Les occupants des voitures accidentées étaient tous de la région immédiate de Québec sauf un de Baie-Saint-Paul.

La circulation, considérablement perturbée pendant près d'une heure, a finalement repris son cours normal vers 11 h 30.

D E M A I N D A N S

LE SOLEIL

Il y a 50 ans, la guerre

Il y a 50 ans ces jours-ci, le Canada entrait en guerre. C'était en 1939, le début de la seconde grande guerre mondiale. Quelque 42,000 Canadiens ont péri au front pendant ce sanglant conflit qui a entraîné 50 millions de personnes dans la mort à travers le monde. Dans une série d'articles à lire à partir de demain, dans LE SOLEIL, la Presse canadienne décrit la situation au moment du déclenchement de la guerre et traite ensuite de la naissance de la marine canadienne, du rôle de nos aviateurs, des souvenirs qu'en gardent les Canadiens, puis complètera lundi en se demandant s'il y a des criminels de guerre au pays.

LE SOLEIL

ABONNEMENT 647-3333

Extérieur: numéro sans frais

1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

LA QUOTIDIENNE

tirage du 24-08-89

1-6-8

2-1-5-3

twik les imprimés fauves



une exclusivité portant la griffe twik...

fascination... à paris, à new york, les grands fauves ont envahi les rues... graphisme primitif, pureté animale, grâce des félins... les imprimés fauves sont de la race de twik!...

veste 38.00, jupe 40.00, pantalon 195.00

la maison **simons**

— NOTRE NOUVEAU MAGASIN PLACE STE-FOY BIENTÔT VIEUX QUÉBEC — GALERIES DE LA CAPITALE —

Bertrand invité à prendre position

L'Allier veut un débat public sur la « grande place »

Les deux candidats à la mairie de Québec doivent faire front commun pour demander au maire actuel, M. Jean Pelletier, de laisser la population se prononcer sur l'avenir de l'« espace Saint-Roch », communément appelé la « grande place ».

par BENOÎT ROUTHIER
et MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

C'est l'appel qu'a lancé, hier, au chef du Progrès civique (PC), M. Jean-François Bertrand, le chef du Rassemblement populaire (RP), M. Jean-Paul L'Allier, qui veut éviter que les prochaines administrations de Québec ne soient aux prises avec des engagements irrévocables d'une équipe en fin de

mandat. M. L'Allier veut un débat public sur le projet du siècle, celui de l'aménagement de ce qu'il appelle l'« espace Saint-Roch ».

De son côté, le nouveau chef du Progrès civique est d'avis que la population a eu amplement l'occasion de se prononcer au moment de la consultation, l'an dernier.

M. Jean-François Bertrand, qui succède au maire Jean Pelletier, a déclaré qu'il n'avait pas à s'im-

poser dans la décision du conseil municipal qui devra approuver le projet, au cours d'une assemblée spéciale, mardi. « Ce n'est qu'une étape », a ajouté M. Bertrand. On n'a pas de plans. Il s'agit d'un dessin, d'une simple maquette. Une fois élu à la mairie, il me restera une marge de manœuvre suffisante pour m'assurer que le projet corresponde à tous les objectifs de revitalisation du quartier Saint-Roch. »

Offrir une alternative

Selon le chef du RP, il faudrait que M. Bertrand ait le courage de dire, dès maintenant, s'il est en désaccord ou non avec le projet

privé Cadillac Fairview—Citicom—Gagnon. S'il est d'accord avec le projet, qu'il le défende durant la campagne électorale tandis que le chef du RP défendra l'alternative que proposera son parti. En résumé le concept que proposera M. L'Allier suggère le retour de résidents en ville par de l'habitation et un centre culturel ayant comme pivot l'École nationale d'administration publique et les universités Laval et du Québec.

Si M. Bertrand n'est pas d'accord avec ce projet il devrait avoir le courage de demander au maire Pelletier de surseoir à la signature de l'entente, mardi. « S'il se défile, il faudra conclure que M. Jean-

François Bertrand n'est pas libéré. »

Toujours inacceptable

Selon M. L'Allier, le projet de la « grande place » est toujours aussi inacceptable qu'avant puisqu'on y retrouve les mêmes composantes que le premier projet, sous un emballage différent. S'il y a 100 logements de plus que dans le premier projet il reste que ce sera des habitations de luxe qu'une minorité de bien nantis seulement pourra se procurer... si jamais on les construit.

Par ailleurs, le chef du RP dit que le maire Pelletier « joue à la roulette russe » avec l'argent de la

population en signant l'entente mardi, avant de savoir si le gouvernement du Québec est prêt à financer la construction d'un système de transport rapide. Dans l'hypothèse d'un métro léger, la construction nécessiterait des coûts d'environ \$1 milliard. Si le gouvernement dit non, Cadillac Fairview—Citicom—Gagnon peut exiger des dédommagements de \$800,000 de la ville.

M. L'Allier croit qu'il est urgent de développer l'« espace Saint-Roch », mais il faut le faire « en fonction des besoins de la population » à qui on doit donner l'occasion de se prononcer, le 5 novembre.

Explosion côte d'Abraham : une erreur, selon les occupants

« Ce n'est pas parce qu'on est rasé et qu'on porte une boucle d'oreille dans le nez qu'on est des skinheads ou des punks. La personne qui a lancé cet engin explosif chez nous s'est tout simplement trompée d'appartement. Nous n'avons rien à voir avec tout ça ! »

par LISE-MARIE GRAVEL
LE SOLEIL

Les deux jeunes hommes occupant le logement à l'intérieur duquel a été lancé un engin explosif artisanal, mercredi soir, contestent énergiquement l'hypothèse selon laquelle des adolescentes skinheads auraient voulu se venger d'eux.

« Dans les médias, on nous décrit comme étant des punks qui sont en guerre contre des skinheads. Premièrement nous ne sommes pas des punks et deuxièmement, nous ne savons absolument pas qui a fait ça et pourquoi », ont affirmé au SOLEIL les deux jeunes qui ne veulent pas être identifiés.

Même s'ils se défendent bien d'en faire partie, ils croient cependant plausible l'hypothèse de la guerre de gang entre punks et skinheads. « Ça peut être les conséquences d'une histoire de drogue ou même de viol », a suggéré l'un des deux.

L'autre était seul sur place lorsque l'explosion s'est produite. La bombe a été lancée dans la fenêtre de sa chambre, située à l'arrière de l'appartement, alors que lui se trouvait dans la pièce principale devant. « J'ai été projeté dans le mur, raconte-t-il visiblement encore abasourdi par les événements. Si j'avais été dans mon lit, je serais sûrement mort aujourd'hui ! »

Lui, il affirme que c'est le milicien et non l'une des adolescentes qui a lancé l'engin explosif. Il prétend que le jeune homme s'est enfui en sautant en bas du cap derrière l'appartement.

Le Vieux-Lévis en fête

LÉVIS — Les commerçants établis dans le vieux centre-ville de Lévis ont pris les grands moyens pour attirer l'attention et surtout beaucoup de monde dans la rue, demain toute la journée. Sous le thème *Le Vieux-Lévis en fête*, l'événement sera sous la présidence d'honneur du maire Vincent Chagnon et comportera une animation continue sur l'avenue Bégin et la côte du Passage, incluant dégustations gratuites, spectacles de musique et de danse, des démonstrations, des expositions, une épluchette de blé d'Inde, une course de tacots, etc., de quoi retenir la foule jusqu'aux petites heures du matin, a annoncé le porte-parole Marcel Morais.



Marc-Yvan Côté serait prêt à accepter des BPC dans sa cour...

La région immédiate de Québec a aussi son lot d'huile contaminée aux BPC

La région immédiate de Québec, tant sur la rive nord que sur la rive sud, abrite trois importants lieux d'entreposage de BPC. En tout, 440,000 litres d'huile contaminée et une trentaine de conteneurs de BPC solides sur des terrains d'Hydro-Québec de Charlesbourg-Ouest, de Québec et de Saint-Jean-Christophe.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

Ces données ont été confirmées au SOLEIL, hier, par un porte-parole du service de l'environnement d'Hydro-Québec, Jacques Bussières. La société d'État a d'ailleurs convoqué une conférence de presse pour 11 h, ce matin, au cours de laquelle elle annoncera la mise en service d'un

nouveau procédé de décontamination des huiles contaminées.

À titre d'exemple, l'entrepôt de Saint-Basile-le-Grand abrite 90,000 litres d'huile, très fortement contaminée aux biphényles polychlorés (BPC). Aux postes Laurentides (Charlesbourg-Ouest) et Lévis (Saint-Jean-Christophe) d'Hydro-Québec, c'est 440,000 litres d'huile moins contaminée (de 50 à 600 parties par million).

Quant aux 30 conteneurs de BPC solides (condensateurs à l'askarel) du poste Frontenac (intersection des autoroutes Laurentienne et de la Capitale, à Québec), ils ne pourront pas être décontaminés et ils resteront entreposés là jusqu'à ce qu'on trouve un endroit pour les incinérer, mentionne M. Bussières. L'askarel contenue dans les condensateurs contient des concentrations

de BPC allant jusqu'à 660,000 ppm.

M. Bussières tient à préciser que chaque lieu d'entreposage est hautement sécurisé : les terrains sont clôturés et gardés, ils sont munis de détecteurs d'intrusion et rien d'inflammable ne se trouve à proximité.

Parlant des BPC qui doivent être entreposés à Manic 2, le député sortant de Charlesbourg, Marc-Yvan Côté, mentionnait aux journalistes, mercredi, qu'il serait prêt à accepter un conteneur dans sa propre cour, tellement l'entreposage est sécurisé. M. Côté n'aura pas à en faire venir chez lui, les postes Laurentides et Frontenac étant situés carrément aux limites de Charlesbourg.

Hydro-Québec, le plus important utilisateur de BPC dans la province, possède d'ailleurs d'autres lieux d'entreposage d'importance dans les régions de Montréal, Abitibi, Trois-Rivières, Rimouski et Manic 2.

Équipement en opération

Si la société d'État a décidé de convoquer la presse, aujourd'hui, c'est pour annoncer en grandes pompes que l'équipement servant à décontaminer les fameuses huiles toxiques est arrivé aux postes Laurentides et Lévis, hier ; cet équipement devait entrer en opération dès la nuit dernière.

Le procédé vise à diminuer à moins de 50 ppm les traces de BPC dans les huiles contaminées ; ces huiles peuvent par la suite être brûlées dans les cimenteries qui détiennent un permis du ministère de l'Environnement du Québec à cet effet. Lorsque l'huile traitée affiche un taux inférieur à 2 ppm, elle ne présente alors aucun risque, aux dires d'Hydro-Québec, et elle peut ensuite être réutilisée dans les transformateurs.

En tout, précise une autre porte-parole d'Hydro-Québec au siège social de Montréal, Sylvie Lacoste, c'est 15 millions de litres d'huile contaminée que la société d'État entrepose sur ses terrains.



La porte-parole du SEM (Solidarité Environnement Manicouagan) Christiane Côté est venue annoncer à ses troupes que le juge Paul Corriveau avait émis une injonction en leur faveur.

Baie-Comeau : même le juge Paul Corriveau n'a pu avoir accès au quai

BAIE-COMEAU — Le juge Paul Corriveau n'a jamais pu se rendre sur les quais de Baie-Comeau quand il a voulu voir « son bateau », hier. Ceci, parce que la Sûreté municipale lui en a interdit l'accès.

par MARC ST-PIERRE
LE SOLEIL

C'est le juge lui-même, sur un ton badin, qui a révélé cet incident en pleine cour. Le bateau auquel il a fait référence est justement ce bateau soviétique qui a pris le large en dépit d'une injonction.

Le juge Corriveau n'aura pas été le seul à subir cette mésaventure. La police du maire Roger Thériault a virtuellement interdit l'accès du port en établissant un barrage routier un bon kilomètre en avant du périmètre de sécurité établi par la SQ. La plupart des véhicules étaient interdits et il fallait, à de rares exceptions près, faire la route à pied à ceux qui voulaient atteindre les barricades de la SQ.

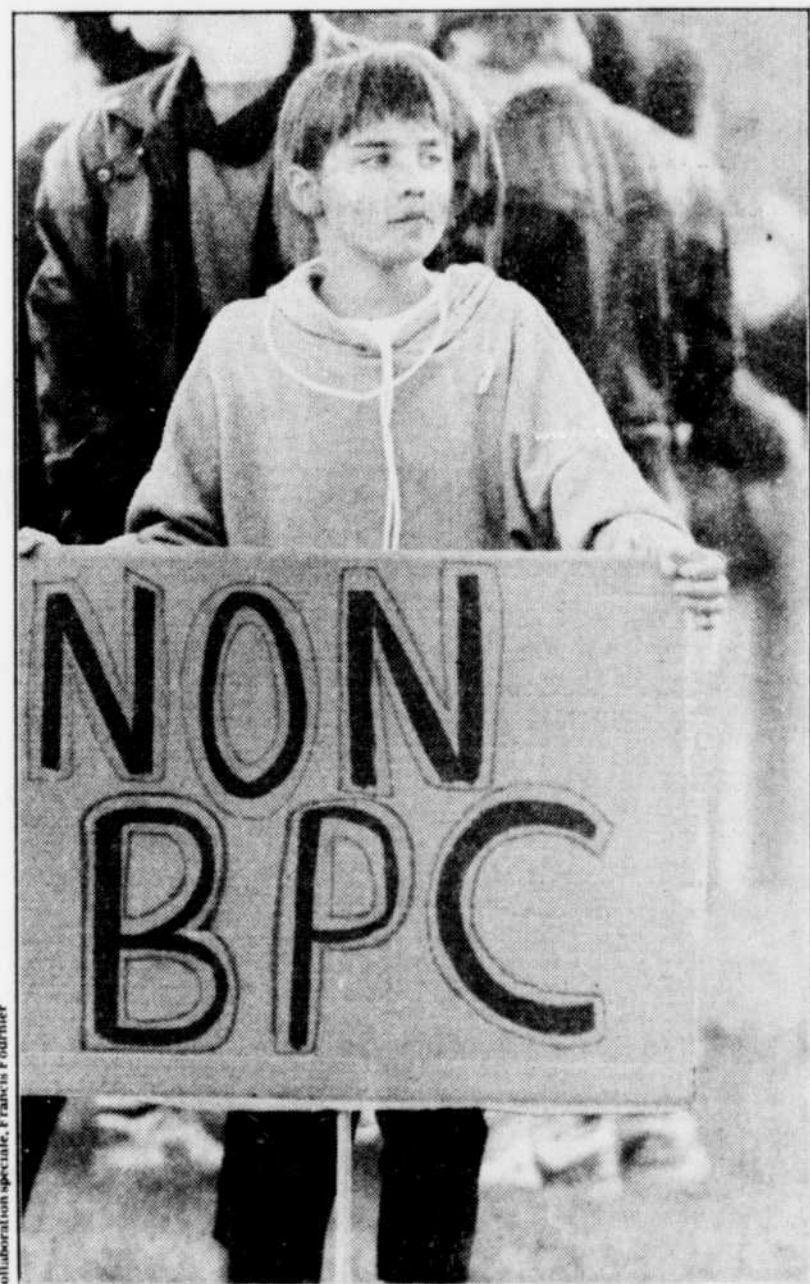
Bien qu'il ait présenté sa carte aux policiers municipaux, l'avocat du SEM, Claude Martel, n'a pu non plus passer le barrage en voiture.

Les conseillers municipaux Jean-Maurice Pinel et Raymond Coulombe, de tendance opposée à l'hôtel de ville mais coude à coude sur les quais, ont également dû faire la route à pied comme tout le monde.

Et quand, triomphante, la porte-parole du SEM (Solidarité Environnement Manicouagan) Christiane Côté est venue annoncer à ses troupes que le juge Paul Corriveau avait émis une injonction en leur faveur, elle est arrivée à pied également.

L'huissier

Quant à lui, l'huissier Bernard Lévesque a pu franchir les barrières policières. Il n'est par ailleurs jamais parvenu à remettre en main propre l'injonction du juge Corriveau à quiconque de la Sûreté du Québec dans une zone grouillante littéralement de policiers, sur les quais de Baie-Comeau, hier matin.



La population de Baie-Comeau continue de militer contre l'entreposage des BPC dans sa région.

C'est ce qui se dégage d'un affidavit signé par l'huissier qui a été remis aux journalistes plus tard en journée.

Il ressort du document assermenté que les agents de la SQ ont refusé « la signification du jugement » et que M. Lévesque en a été quitte pour laisser l'injonction sur un bureau du QG installé sur les quais pour la circonstance. Ceci, « en présence d'environ six agents de la Sûreté du Québec ».

Le même document asser-

menté par l'huissier précise qu'il a remis l'injonction à 3 h 40 à Martin Clermont, directeur-général de Dynamis, la société chargée par le gouvernement Bourassa des transports de déchets toxiques.

Quant au capitaine Abalakov, commandant du navire russe, il a reçu l'injonction à 4 h 01.

Le navire a largué ses amarres vers 4 h 30 pour aller s'ancrer à l'abri des regards indiscrets au large de la rive sud, en face de Baie-Comeau.

La nation des Malécites accepterait des BPC dans son ancienne réserve

RIVIÈRE-DU-LOUP — La nation autochtone des Malécites accepterait que les BPC du Bas-Saint-Laurent soient incinérés quelque part dans son ancienne réserve dont le territoire longe le Saint-Laurent et la route 132, en englobant les marais de l'anse de L'Isle-Verte, L'Isle-Verte et la région de Cacouna où se trouve un port en eau profonde.

L'offre faite par cette famille amérindienne rencontre même le désir de la population locale, si l'on se base sur les résultats d'un sondage effectué par un poste de radio loupérien.

L'idée reçoit même l'approbation du maire Jean-Léon Marquis qui estime que chaque région devrait détruire sur son propre territoire ses déchets dangereux. C'est aussi le point de vue du chef des Malécites, M. Jean-Marc Aubin.

Attention cependant : l'offre faite par la nation malécite est une patate chaude lancée dans le camp du gouvernement fédéral. Depuis que la nation est dispersée aux quatre coins du pays, la revendication de l'ancienne réserve « Withworth » fait l'objet de contestation. Le gouvernement d'Ontario a même déjà consacré la Baie de L'Isle-Verte sanctuaire faunique officiellement reconnu par la convention internationale de Ramsar (Iran) pour la protection des oiseaux migrateurs.

HUE

Le collant dans le coup !

Une grandeur,
treize couleurs opaques

Je le porte avec tout !

20\$

Norman

VOIR P. 9

NOS PLAGES



Il faut redoubler de vigilance lorsque l'on fréquente une plage privée ou non surveillée.

Les plages sont plus sécuritaires cette année

Il semble que la sécurité des plages et piscines publiques se soit améliorée au cours des deux dernières années. Cet été, aucune noyade n'y a encore été signalée. Les inspecteurs veillent au grain et le règlement est appliqué beaucoup plus rigoureusement que lors de sa mise en vigueur en 1977.

textes de LISE-MARIE GRAVEL
LE SOLEIL

Un exemple qui illustre bien ce phénomène est l'engagement, cet été, de 70 inspecteurs pour veiller à l'application du règlement sur la sécurité dans les bains publics. L'an dernier, moins d'une cinquantaine de personnes se parta-

geaient cette tâche au ministère du Travail.

Selon Marc Émond, agent d'information au ministère du Travail, ce sont les noyades des deux dernières années qui sont à l'origine de l'application plus rigoureuse de ce règlement. « À la suite de ces noyades, on a tenu des enquêtes publiques qui ont permis de dégager des lacunes au niveau de la sécurité, explique-t-il. Le ministère, conjointement avec différents organismes impliqués dans la sécurité des baigneurs, a donc tenté de corriger certaines de ces lacunes. Le fait qu'il n'y ait pas encore de noyade connue dans les bains publics cet été est peut-être le fruit du hasard mais peut-être aussi le résultat de cette volonté d'améliorer la situation. »

Surveillance qualifiée obligatoire

Les individus ou organismes qui exploitent les plages publiques sont tenus d'engager un ou plusieurs surveillants-sauveteurs qualifiés, selon l'étendue de la surface à surveiller. De l'avis de M. Émond, c'est la règle la plus importante à respecter et curieusement, c'est aussi l'infraction la plus fréquente signalée par les inspecteurs.

Pierre Langlois, directeur général du Service national des sauveteurs, croit que le manque de personnel qualifié disponible est en

partie responsable de cette situation. « Il y a entre 8,000 et 8,500 surveillants-sauveteurs au Québec mais 35 % d'entre eux ne sont pas disponibles en raison des mauvaises conditions salariales accordées à cet emploi, affirme-t-il. C'est un des emplois d'été les moins bien rémunérés et, en plus, il ne commence qu'à la fin de juin. »

Une plage ouverte au public doit également être pourvue d'une chaloupe de sauvetage et d'un poste de surveillance équipé d'une bouée de sauvetage ainsi que de divers équipements de sécurité et de premiers soins. Une ligne de bouées doit aussi indiquer les limites de la zone sous surveillance. Cette zone doit atteindre une profondeur maximum de 1,6 mètre.

L'exploitant de plage qui enfreint le règlement s'expose à la fermeture de sa plage ainsi qu'à des amendes qui ont augmenté substantiellement cette année. Par exemple, une infraction qui aurait coûté \$60 l'an dernier, en coûte aujourd'hui \$750. Et en cas de récidive d'une infraction majeure, le contrevenant est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à \$3,450 s'il s'agit d'un individu et jusqu'à \$6,900 s'il s'agit d'une compagnie ou autres.

Sûrement une autre disposition qui s'inscrit dans la tendance actuelle d'améliorer la sécurité de nos plages et piscines publiques. Il ne reste maintenant qu'aux baigneurs à continuer de faire leur part en minimisant les risques de noyade partout où ils s'adonneront à ce plaisir estival.

On doit respecter en tout temps les règles de sécurité

Le baigneur doit tout d'abord prendre conscience que le premier responsable de sa sécurité est lui-même. En effet, même la présence de dix sauveteurs qualifiés n'élimine pas nécessairement tous les risques d'accident fatal. Afin de minimiser les dangers de noyade, quelques règles élémentaires de sécurité doivent être respectées.

- Ne fréquentez que les plages surveillées par un sauveteur.
- Respectez la zone de baignade délimitée par une ligne de bouée.
- Gardez toujours les enfants à l'œil.
- Évitez de consommer de l'alcool.
- Si vous ne savez pas nager, portez un gilet de sauvetage.
- Ne vous baignez que si l'eau est claire.
- Évitez la baignade en eau trop froide au printemps ou à l'automne.
- Évitez le tirailage sur le bord de l'eau.

Horaire des mouillages des navires de croisière dans le port de Québec

Nom du navire	Quai	Nat.	Arrivée	Départ
Bermuda Star	21-22	Pan.	25 août 08h00	25 août 22h00
Bermuda Star	21-22	Pan.	27 août 07h00	27 août 17h00
Caribbean Prince	Bassin int.	E-U	5 sept 6 sept	
Bermuda Star	21-22	Pan.	8 sept 08h00	8 sept 22h00
Vasco Da Gama	21-22	Pan.	9 sept 9 sept	
Bermuda Star	21-22	Pan.	10 sept 07h00	10 sept 17h00
Canadian Empress	Bassin int.	Can.	11 sept 14h30	12 sept 07h00
Caribbean Prince	Bassin int.	E-U	11 sept 12 sept	
New Shoreham II	Bassin int.	E-U	12 sept 13 sept	
Royal Viking Sun	21-22	Bah.	14 sept 19h00	15 sept 18h00
Sky Princess	21-22	Lib.	17 sept 08h00	17 sept 20h00
New Shoreham II	Bassin int.	E-U	18 sept 19 sept	
Sky Princess	21-22	Lib.	19 sept 08h00	19 sept 23h00
Bermuda Star	21-22	Pan.	22 sept 11h00	22 sept 22h00
Bermuda Star	21-22	Pan.	24 sept 07h00	24 sept 17h00
Canadian Empress	Bassin int.	Can.	25 sept 14h30	26 sept 07h00
Royal Viking Sun	21-22	Bah.	28 sept 19h00	29 sept 18h00
Caribbean Prince	Bassin int.	E-U	3 oct 4 oct	
Sky Princess	21-22	Lib.	5 oct 08h00	5 oct 20h00
Sagafjord	21-22	Bah.	5 oct 19h00	6 oct 18h00
Bermuda Star	21-22	Pan.	6 oct 11h00	6 oct 22h00
Sky Princess	21-22	Lib.	7 oct 08h00	7 oct 23h00
Bermuda Star	21-22	Pan.	8 oct 07h00	8 oct 17h00
Caribbean Prince	Bassin int.	E-U	8 oct 9 oct	
New Shoreham II	Bassin int.	E-U	10 oct 11 oct	
Royal Viking Sun	21-22	Bah.	12 oct 19h00	13 oct 18h00
New Shoreham II	Bassin int.	E-U	15 oct 16 oct	
Canadian Empress	Bassin int.	Can.	23 oct 14h30	24 oct 07h00

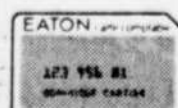
En gradation...
Fahrenheit, pour hommes
de Christian Dior
Tout nouveau chez Eaton

Riche et claire harmonie!
Accents sylvestres et ambrés
liés à de fraîches notes
florales et balsamiques. Une
fragrance masculine qui fait
sans cesse appel à la
mémoire des sens!



De la collection Fahrenheit:

1. Eau de toilette. 200 ml 70.00
2. Eau de toilette. 100 ml 46.00
3. Eau de toilette en atomiseur. 100 ml 50.00
4. Eau de toilette. 50 ml 30.00
5. Eau de toilette en atomiseur. 50 ml 33.00
6. Lotion après-rasage. 100 ml 36.00
7. Lotion après-rasage. 50 ml 24.00
8. Baume après-rasage. 100 ml 35.00
9. Antisudorifique en bâton. 50 g 16.00
10. Savon. 150 g 13.00



Crédit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées.

EATON
Nous sommes...le grand magasin du Canada

Négociations dans le secteur public

Le SFPQ veut obtenir des mandats de grève utilisables en période électorale

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux (SFPQ) entreprend à son tour, lundi, une ronde de consultation sur des « moyens de pression pouvant aller jusqu'à un maximum de cinq jours d'arrêt de travail ».

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Comme la CSN et la CEQ qui ont déjà mis en branle l'appareil de mobilisation syndicale, le SFPQ espère obtenir d'ici au 7 septembre des mandats de grève utilisables pendant la période électorale. Compte tenu des délais prescrits par la loi, ces syndicats pourraient donc déclencher des arrêts de travail à compter du 14 septembre.

« On risque de parler d'autres choses que des BPC pendant les dernières semaines de la campa-

gne électorale », soulignait hier le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy. Ce dernier n'écarter pas la possibilité « d'harmoniser » l'utilisation des mesures de pression avec les autres centrales syndicales.

Celles-ci ont également fixé le 8 septembre comme délai ultime pour l'obtention de mandats de grève. « On a déjà eu des rencontres sur l'harmonisation des demandes syndicales et on devrait se revoir bientôt pour discuter d'un agencement de nos moyens de pression », précise-t-il.

À Québec, le SFPQ tiendra deux assemblées de ses mem-

bres lundi soir. Un peu partout à travers la province, ses quelque 40.000 syndiqués devraient s'être prononcé d'ici le 7 septembre, a précisé M. Harguindeguy.

Ce dernier ne se fait guère d'illusion sur un rapide déblocage des négociations. Les rencontres avec les porte-parole gouvernementaux ont repris il y a quelques jours. « Je ne m'attends pas à des miracles », a souligné le président du SFPQ. Les négociations portent encore sur les clauses normatives et les deux parties ne devraient aborder que la semaine prochaine les questions qui tiennent particulièrement à cœur aux fonctionnaires (cheminement de carrière, changements technologiques, sous-traitance et statut d'emploi, etc.).



M. Jean-Louis Harguindeguy, président du SFPQ.



Alain
BOUCHARD

« Tant qu'à ça... »

La fille d'en face devait avoir la quarantaine proche. Et féroce. Féroce de la férocité des péquistes enragés qui sont encore prêts à y laisser leur dernière chemise. Même s'ils l'y avaient déjà laissée au référendum une première fois, puis à l'élection de 85 une deuxième. Un genre de chemise *renée* (comme dans renaitre, c'est ça) de ses cendres, mettons...

« Bourassa pognera jamais 100 comtés ! que lance la fille. Tout simplement parce qu'on va en décrocher 40 sûrs. Et j'peux t'en nommer un paquet tout de suite ».

Elle en a nommés. Louis-Hébert. Chicoutimi. Jonquière. Lac-Saint-Jean. Lévis. Etc. Elle est elle-même secrétaire de député péquiste. Elle a les griffes sorties longues comme ça. Et part en rase-campagne jusqu'au 26 septembre au matin, dans le comté de son député, quelque part à 200 kilomètres de Québec. « Ça me fait un peu chier d'aller là un mois. Mais il faut ce qu'il faut. »

Parthèse : mon rédacteur en chef trouve pas ça *ben, ben* beau, des mots comme *faire chier*. Mais je lui jure que ça vient de la fille. Et que si l'on veut raconter un peu ce qui se passe vraiment dans cette campagne, on est aussi bien de s'atteler la pudeur solide. Parce qu'on n'a rien vu encore, si j'ai un peu compris les « tuyaux » de la fille en question. Fin de la parthèse. Et bonne fin de vacances à mon rédacteur en chef.

Alors donc, j'avais la secrétaire de député en face de moi, sur la terrasse du café. A sa gauche, le prof de littérature, arrivé le troisième. Cégep de Limoilou, soyons précis. Puis à sa droite, c'est-à-dire à ma gauche, la travailleuse sociale, arrivée la dernière. La travailleuse sociale, je ne vais pas beaucoup vous en parler, j'ai eu trop de misère à me concentrer sur son point de vue. J'étais surtout concentré sur elle, mettons...

— Quarante comtés que tu dis ?

— Facilement. Le monde n'est pas imbécile, quand même. »

— Le monde n'était pas imbécile non plus, au référendum...

« Il n'était pas prêt, c'est tout. »

— Et là, il est prêt, le monde ? Tu penses que les jeunes, entre autres, vont voter pour le gros Parizeau qui nous parle des BPC à la *tévé* en toussant dans son nuage de fumée de cigarette ?

— Ce sont nos enfants, ces jeunes-là. On a rien qu'à les élever comme il faut ! Leur faire comprendre. Leur dire qu'il y a autre chose chez Parizeau que sa cigarette.

C'est là que le prof de littérature, un monsieur très, très poli, est doucement venu glisser son premier mot.

« Reste qu'il pourrait attendre la fin de la conférence de presse pour fumer. Le symbole est important pour ces jeunes-là. C'est la génération à qui l'école a passé son temps à parler d'environnement et de pollution. Moi, j'attends la fin de mon cours, pour allumer. Je n'ai plus le choix. »

C'était le premier mot du prof de littérature.

Mais pas son meilleur.

Son meilleur, il est venu pas très longtemps après.

« Tu dis que ces jeunes-là sont les nôtres ? Justement. S'ils sont les nôtres, ils ne voteront pas péquiste. Tout simplement parce qu'ils vont voter contre leurs parents. Comme on a voté contre nos parents. C'est de la nature de l'enfant d'aller contre ses parents. »

La fille féroce a laissé tomber : « Tant qu'à ça... »

Un p'tit « tant qu'à ça » désolé, presque piteux.

C'est ça, entre autres, que je me propose d'aller *checker*, durant cette campagne. Ça et quelques autres petites choses. Je vais m'y mettre assez vite, parce que ce ne sera pas très long, cette fois-ci. Mais je ne vous garantis pas de ne vous parler que de ça.

Et heureusement ! que je vous entends déjà soupirer...

Vous avez vu, hier, dans la gazette ? Un savant soutenait que le foetus devenait un être humain à partir de la 20e semaine, sur la base de fonctions mesurables qu'il peut alors commencer à exercer réellement. Ce qui ferait donc, d'après le savant en question, que Chantal Daigle aurait effectivement mis fin aux jours d'un être humain, en se faisant avorter. Mais j'écris « aurait » et n'irai surtout pas m'élever en juge dans cette affaire. Ce que je voulais plutôt soulever, c'est une petite question qui me chicote depuis très longtemps, qui m'a chicoté plus que jamais durant mes vacances et que je n'ai jamais eu le... *guts*, disons, de soulever dans le journal. Où donc sont passées toutes les femmes médecins du Québec, du Canada, de l'Amérique du Nord et de la terre toute entière ?

Je pose ma question de façon plus précise : les femmes médecins ont-elles un avis sur la question de l'avortement ?

Et avec, toutes les sous-questions qui suivent.

— Est-ce qu'une fois devenues médecins, les femmes ne sont plus des femmes, mais plus seulement des techniciennes en médecine ?

— Est-ce qu'une fois devenues médecins, les femmes partagent automatiquement et spontanément le point de vue des hommes médecins ?

— Ou est-ce qu'une fois devenues médecins, les femmes ne savent plus quoi penser de la vie ?

Je sais que c'est un peu sec, tout ça. Mais faut que je le demande, depuis le temps que j'entends dire et que je lis qu'on devrait laisser les femmes décider de leur corps et depuis le temps que j'entends dire et que je lis qu'il y a désormais autant de femmes que d'hommes dans les facultés de médecine de l'Amérique du Nord.

Ah oui ! J'oubliais. Tant qu'à y être, pourraient-elles nous dire en même temps si elles ont aussi un avis sur la question des sages-femmes ?

Je ne peux pas poser la question à mon médecin. C'est un homme.

Et il est mort, il y a quelques semaines, à l'âge de 34 ans seulement. D'une terrible maladie.

Cégeps : autres débrayages possibles en septembre

Les arrêts de travail sporadiques du personnel de soutien des cégeps, qui doivent se terminer le 1er septembre, pourraient reprendre dès la semaine du 11 septembre.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Pour ces syndicats, comme pour tous les groupes du secteur public CSN, une tournée de consultation est actuellement en marche pour obtenir d'autres mandats de débrayage.

Les résultats de cette consultation doivent être connus le 8 septembre.

D'ici le 1er septembre, la ronde des débrayages continuera. Hier, la contestation syndicale touchait six cégeps : Baie-Comeau, Limoilou, La Pocatière, Chicoutimi, Sorrel-Tracy et le campus Saint-Lambert du collège Champlain.

Aujourd'hui, seulement trois institutions sont affectées par les arrêts de travail, soit les cégeps de Baie-Comeau, pour une troisième journée consécutive, Héritage (Outaouais) et Chicoutimi, pour la troisième fois également cette semaine.

La semaine prochaine, au moins 11 cégeps continueront la ronde des débrayages. Voici la liste des cégeps qui seront touchés dans l'Est du Québec : Rivière-du-Loup, le 28 août pour 24 heures, Matane, les 28 et 29 août pour 24 heures, Alma, les 28 et 29 août dans l'avant-midi, et Saint-Félicien, les 30 août dans l'avant-midi et 31 août dans l'après-midi.

le QUATUOR

RESTAURANT
BAR

TOUT NOUVEAU! TOUT BEAU!
UNIQUE À QUÉBEC

Steak et
fruits de mer

Quatre bonnes raisons de fréquenter Le Quatuor...

• **BUFFET-
DÉJEUNER**

À compter de 7 h tous les jours

• **BUFFET-MIDI**

de 11 h à 14 h
Plus de 30 mets différents

• **BRUNCH
DU DIMANCHE**

À compter de 10 h 30

• **BUFFET-SOIR**

de 17 h à 21 h
Plus de 30 mets différents

Aussi, menu à la carte et repas gens d'affaires

3926, boul. Hamel Ouest
(angle boul. Masson)

877-4861
871-2307

Laissez à Eaton
le soin de vous aider
dans vos plans de décoration

20% de rabais sur tissu

20% de rabais sur main-d'oeuvre de rembourrage sur mesures

Une magnifique sélection de tissus vous attend chez Eaton, les plus récents imprimés, tons unis, texturés, cotons, lins et, en vedette, une nouvelle collection de tissus de Sanderson. Notre service de rembourrage comprend :

- enlèvement du vieux recouvrement
- solidification de l'armature si nécessaire
- remplacement des sangles usées
- remplacement de la doublure

Si vous voulez raviver l'allure de votre fauteuil ou canapé préféré, téléphonez dès maintenant!

30% de rabais sur parures Levolor sur mesures pour fenêtres

Quels que soient vos besoins ou vos idées de décoration, téléphonez chez Eaton et vous obtiendrez ce qui vous convient! Par exemple, si vous aimez l'allure et la polyvalence des stores verticaux, **Levolor vous offre des stores verticaux sur mesures** dans un vaste choix de lamelles: aluminium, tissu ou PCV. Vous préférez les stores vénitiens? **Les stores vénitiens Levolor sur mesures** sont offerts dans une variété de couleurs, en lamelles de 1/2 pouce ou 1 pouce.

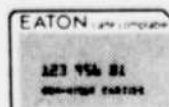
D'autres options? **Les stores plissés Levolor sur mesures** sont fabriqués en différentes densités (certains avec envers en métal économiseur d'énergie) en plus de 100 coloris et tissus. Renseignez-vous sur les **traitements spéciaux Levolor**

pour les fenêtres non conventionnelles: lucarnes, fenêtres à cadres obliques, en forme de cercle, fenêtres de toits cathédrale, etc.

**Service d'achats
à domicile Eaton**

Un représentant ira à votre domicile ou au bureau, sans frais ni obligation de votre part, pour vous montrer des échantillons et établir un devis sur-le-champ.

Région de Québec:
653-9331
poste 306



Credit accepté
avec
la carte Eaton



Les cartes American Express,
Visa et MasterCard
sont acceptées en personne
pour les achats en personne

EATON

Nous sommes...le grand magasin du Canada

En Bref

Vote référendaire

Comme 300 des 500 infirmières de l'hôpital Saint-Sacrement, Gladys Duchâtellier (avant-plan) et Lise Rouleau se sont prononcées sur les points de négociation et le mandat de grève à donner à leur comité de négociation. Même en congé ou en vacance, les infirmières se sont déplacées. « C'est une participation record! » s'exclame Mme Rouleau. Tant au niveau local que provincial de la FIQ (fédération des infirmières et infirmiers du Québec), on s'attend à une forte participation à ce vote référendaire, dont les résultats seront connus dès ce matin.

Accès au Régime des rentes du Québec

Le PLQ retire une promesse faite aux femmes

SAINT-HUBERT — Quelques heures avant que le chef libéral Robert Bourassa n'assiste hier soir au dévoilement des engagements de son parti à l'égard des femmes, la ministre Monique Gagnon-Tremblay était chargée d'expliquer la mise au rancart de la plus importante promesse libérale faite aux femmes en 1985 : l'accès au Régime des rentes du Québec pour les femmes au foyer.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Hier soir, pour un prochain

mandat, les libéraux promettaient des améliorations bien plus modestes et M. Bourassa s'engageait à augmenter la représentation féminine dans son gouvernement

qui comptait cinq femmes au cours du mandat qui s'achève.

En après-midi, c'est après avoir tracé un long bilan de l'action du gouvernement en matière de condition féminine que la ministre responsable a eu à répondre à plusieurs questions sur le non-respect de l'engagement pris en 1985 par les libéraux de rendre le Régime des rentes du Québec accessible pour les femmes au foyer, une promesse que le gouverne-

ment péquiste du temps qualifiait d'irréaliste.

Prévoyant les questions, Mme Gagnon-Tremblay disposait hier d'un document contenant les éléments de la réponse qu'elle allait donner.

La ministre a dû admettre que la participation directe des femmes au régime des rentes ne permettait pas d'atteindre les objectifs visés, soit la reconnaissance

ce sociale du rôle joué par les femmes au foyer et la lutte à la pauvreté dans laquelle se retrouvent souvent ces femmes. Selon certaines hypothèses qui ont été étudiées, des femmes auraient touché des rentes mensuelles de \$10, a-t-elle reconnu.

En 1985, quand les libéraux ont formulé leur promesse, « on n'avait pas toutes les données, on n'était pas au gouvernement », a expliqué Mme Gagnon-Tremblay. La ministre dit maintenant qu'il faut « chercher une formule » et aussi travailler à « un ensemble de mesures » en conservant les mêmes objectifs.

Les engagements dévoilés hier soir prévoient d'ailleurs la poursuite de « la recherche de solutions visant la participation directe des travailleuses au foyer au Régime des rentes du Québec ».

Mme Gagnon-Tremblay a par ailleurs refusé de révéler son opinion ou la position du gouvernement en matière d'avortement. La ministre a répété que le gouvernement du Québec avisera lorsque la Cour suprême aura publié les motifs de sa décision dans l'affaire Chantal Daigle et quand Ottawa aura adopté une nouvelle loi en cette matière.

« Je représente toutes les femmes du Québec et les femmes sont divisées sur cette question », a plaidé la ministre pour justifier son refus de dévoiler sa propre position avant de finalement indi-

quer qu'il n'était « pas question de revenir en arrière », dans ce dossier.

D'autre part, dans son bilan, Mme Gagnon-Tremblay a notamment énuméré l'adoption de la loi sur l'égalité économique des conjoints et la création de 20,000 places en garderies. Elle a aussi avoué qu'après quatre ans comme ministre déléguée à la Condition féminine, elle souhaitait que son chef lui propose un nouveau défi après les élections.

Ce serait donc une nouvelle ministre qui devrait travailler à la mise en oeuvre des nouveaux et modestes engagement libéraux qui ont été dévoilés devant quelque 400 militantes lors d'une assemblée tenue à Saint-Hubert, dans la circonscription de Vachon.

Le PLQ s'engage à donner \$120 de plus aux travailleuses qui prennent un congé de maternité, à élargir le régime d'aide financière pour les étudiants et étudiantes à temps partiel, à créer de nouvelles mesures de lutte aux maladies transmises sexuellement, à poursuivre la lutte contre la violence familiale et à mettre en place un fonds de \$500,000 pour subventionner les organismes de promotion des droits des femmes.

La plupart des candidates libérales à l'élection du 25 septembre étaient présentes. Au total, 21 femmes briguent cette fois les suffrages dans les rangs du PLQ contre 17 en 1985.

BPC : Parizeau invite Lise Bacon à se « brancher » sur Bouchard

SHERBROOKE — Le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, presse la ministre de l'Environnement, Mme Lise Bacon, de se « brancher » sans délai sur son homologue fédéral.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

C'est-à-dire d'établir si elle est partie prenante dans le projet fédéral de \$21 millions, annoncé mercredi, de louer un incinérateur mobile américain pour l'élimination des BPC, et de mettre ce procédé au service des provinces une fois les tests de sécurité passés.

C'est le seul moyen, dans les circonstances, de rassurer la population, a-t-il opiné.

Quant à la phase maintenant judiciaire de cette rocambolesque affaire, le chef du PQ dit n'y voir que la conséquence de l'improvi-

sation du gouvernement libéral.

En disant que l'injonction pour stopper le déchargement des conteneurs au quai de Baie-Comeau était arrivée trop tard pour être applicable, la ministre de l'Environnement, selon le leader péquiste, a tout simplement eu « un autre accès de pied dans la bouche ». Un juge a pourtant pensé le contraire, a-t-il souligné.

Plus tôt dans la journée, M. Parizeau avait surpris Mme Bacon en flagrant délit de contradiction avec son homologue fédéral, toujours à la suite de la décision rendue publique la veille par Ottawa.

En tournée dans les Cantons de

l'Est, hier, le leader péquiste a rappelé que, pas plus tard que mercredi, la ministre Lise Bacon l'avait accusé, dans un communiqué, de taire le fait qu'il n'existait pas encore de procédé mobile d'élimination ayant reçu le feu vert gouvernemental.

Une heure plus tard, a-t-il ajouté, M. Lucien Bouchard annonçait la solution américaine.

Cette démarche d'Ottawa, estime M. Parizeau, correspond en tout point à ce qu'il répète depuis un an. C'est-à-dire que pour rassurer la population le gouvernement Bourassa aurait dû offrir cette solution éventuelle, quitte à chercher entre-temps des lieux de stockage temporaires.

Ce à quoi l'opinion publique en général et la population de Baie-

Comeau en particulier réagissent le plus, c'est qu'elles ignorent combien de temps durera le « temporaire ».

Au contraire, trouvant dans ce débat un juteux thème électoral pour embêter l'adversaire, le chef du PQ a répété une nouvelle fois qu'en guise de solution le gouvernement Bourassa attend les conclusions du rapport de la Commission Charbonneau sur l'élimination des déchets toxiques.

Ce dossier des BPC, que l'aspirant premier ministre qualifie d'« excitant », ne l'empêche pas pour autant de poursuivre son pèlerinage industriel.

Plus tôt dans la journée, M. Parizeau s'était arrêté à l'usine Sher-mag de Lennoxville.

Plus important fabricant de meubles résidentiels au Québec, l'entreprise compte quelque 800 employés et exporte de plus en plus vers les États-Unis, c'est-à-dire 15 % de sa production industrielle, alors que son objectif, avec le libre-échange, est de 50 %.

Il a blâmé l'attitude non interventionniste du gouvernement Bourassa qui, depuis trois ans, n'aurait pas déployé les efforts nécessaires pour épauler le secteur manufacturier dans sa recherche de débouchés chez l'Oncle Sam.

Indépendantiste Dans l'une des journées les plus actives depuis le début de la tournée péquiste, M. Parizeau a participé en outre à deux assemblées d'investiture, l'une pour appuyer le candidat Léon Ducharme, dans Mégantic-Compton, en fin d'après-midi, et l'autre, en soirée, dans Sherbrooke.

Au programme aussi, sa première tribune téléphonique de la tournée à la station radiophonique CHLT.

À une interlocutrice qui trouvait que son discours ne mentionnait pas suffisamment l'indépendance, M. Parizeau a rétorqué qu'au contraire, il tenait ce discours depuis 20 ans et, qu'à son avis, les concepts de souveraineté et d'indépendance « revenaient finalement au même ».

Bourassa accuse le PQ d'offrir des solutions imprudentes

SAINT-HUBERT — Toujours poursuivi par le dossier des BPC, le chef libéral Robert Bourassa continue de pratiquer la contre-attaque et accuse le Parti québécois de proposer des solutions imprudentes.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

M. Bourassa soutient qu'il est « complètement faux » d'affirmer, comme l'a fait M. Jacques Parizeau, qu'il y a contradiction entre la position de son gouvernement et les déclarations faites mercredi par le ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard.

Alors que M. Bourassa et sa ministre Lise Bacon parlent d'un délai de 18 mois pour l'élimination des BPC du Québec, le ministre Bouchard affirmait que des tests seraient faits d'ici deux semaines de façon à mettre dès cet automne à la disposition des provinces des usines mobiles capables d'éliminer les BPC.

Le premier ministre n'a pas

repris les déclarations antérieures de sa ministre qui veut attendre un an, soit la fin des travaux de la Commission Charbonneau sur la gestion des déchets toxiques, avant de choisir un mode d'élimination. Le chef libéral insiste plutôt sur le fait que M. Bouchard parle de tests à effectuer. « Qu'est-ce que ça va donner à Swann Hill, qu'est-ce que ça va donner à Goose Bay ? », demande M. Bourassa en évoquant les endroits où le gouvernement central doit mener ses expériences.

Le premier ministre rappelle que le Québec a déjà fait face à « une erreur de concept » quand il menait des tests sur le procédé Pyral et conclut qu'il faut attendre ces tests et leur validation avant de préciser dans quels délais on pourrait entreprendre l'élimination de ces déchets toxiques.

« Est-ce qu'on voudrait, par exemple, à Saint-Basile même, envoyer un incinérateur mobile qui n'est pas validé ? Est-ce que c'est ça que proposent nos opposants ? »

Selon M. Bourassa, il s'agirait d'une attitude irresponsable alors que, « dans une question qui met en cause la sécurité publique, le gouvernement doit être prudent ».

Quant à la situation qui prévaut à Baie-Comeau, M. Bourassa estime que la coalition Solidarité environnement Manicouagan fait « un aveu que ce n'est pas si dangereux que ça » quand elle utilise les recours judiciaires de manière à ce que les BPC demeurent sur le quai de Baie-Comeau plutôt que de permettre que les conteneurs soient éloignés de la ville et amenés à Manic 2.

Le premier ministre affirme cependant que, dans les conditions actuelles, on l'« assure qu'il y a pleine sécurité... quoique le site de Manic 2 serait plus sécuritaire ».

FAITES COMME NOUS ET... DEVENEZ CAMELOT POUR LE SOLEIL



Vous en retirerez des gains substantiels pour quelques minutes de livraison par jour.

Quel que soit votre âge... garçons et filles, hommes et femmes.

647-3333
1-800-463-2362

RONDE DISPONIBLE À
CHARNY

Nombre de clients

REVENU HEBDOMADAIRE ENVIRON

SECTEUR — VENTS

35

20 \$ à 25 \$



"C'EST GROS"

J'Y FAIS UN SAUT "

AUJOURD'HUI, LE 25 AOÛT:

- 11 h Ouverture des pavillons
- 11 h Mise en marche des manèges
- 11 h à 23 h Animation continue et concours (Pavillons du Canada et du Québec)
- 12 h Ouverture du Casino (étage du Mail)
- 12 h à 22 h Cinéma 3D - film "Transition" (Colisée)
- 15 h et 20 h Spectacle de ski acrobatique (Plaza)
- 19 h Parade des champions (Pavillon de la Jeunesse)
- 19 h 15 Spectacle de chevaux attelés et équitation Western (Pavillon de la Jeunesse)
- 23 h Fermeture des pavillons
- 00 h Fermeture de la zone du Carrousel et du Casino

JUGEMENTS D'ANIMAUX (au Pavillon de la Jeunesse)

AUJOURD'HUI

- 9 h Jugement des bovins Holstein

DEMAIN

- 8 h 30 Jugement des bovins Hereford
- 10 h Jugement des bovins Blonde d'Aquitaine



Du 16 au 27 août 1989

Au Jour le jour

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

Y-aura-t-il débat télévisé ?

Après la saga des BPC, voilà que se poursuit la saga du débat télévisé devant idéalement donner lieu à un face à face entre MM. Robert Bourassa et Jacques Parizeau. Du moins, jusqu'à 17 h aujourd'hui, heure limite fixée hier par le réseau TVA pour pouvoir organiser décemment pareil événement le 31 août, tel que proposé précédemment. Le Parti libéral n'en démord pas : le chef veut tenir un débat à cette date et pas question d'aller au-delà. Le Parti québécois a donné sa réplique officielle, hier : on ne reste pas accroché à la date du 10 septembre, comme l'a proposé Radio-Canada, mais pas question d'un débat avant la Fête du travail et ce n'est pas négociable. Comme la politique est avant tout l'art du compromis et que la nuit est souvent bonne conseillère, on verra bien de quoi il retourne dans quelques heures.

Une campagne propre

Le ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, promet de mener une campagne propre dans Portneuf. Du moins, M. Pagé n'utilisera pas de posters cette année, parce qu'ils sont trop polluants. « J'en vois encore de 1981 », a dit le ministre cette semaine, lors de l'inauguration de son comité électoral. Est-ce vraiment pour conjurer le sort, car, en 1981, posters ou pas, les libéraux n'avaient pu supplanter le Parti québécois ou pour protéger l'environnement, un sujet qui commence à chatouiller passablement d'électeurs ? Seul M. Pagé connaît la vraie réponse, mais de là à penser qu'il va faire une petite campagne à coups de mouchoir, c'est mal évaluer la bête politique qui sommeille toujours en lui ! Certains militants lui auraient proposé de partir en vacances, tellement sa victoire ne fait pas de doute à leurs yeux, mais M. Pagé redoute particulièrement cet excès de confiance. Le parti compte 2,000 membres dans Portneuf.

À faire peur

Le candidat libéral dans la nouvelle circonscription des Chutes-de-la-Chaudière, M. Denis Therrien, un néophyte, avec un passé d'organisateur taillé dans le moule de M. Marc-Yvan Côté, a une voix qui porte. On peut se trouver à distance qu'on risque d'entendre tout de même, comme cette semaine lors du passage du chef Robert Bourassa à Sainte-Foy. C'est ainsi que M. Therrien confiait à quelques militants de ses connaissances que, sans vouloir vendre la peau avant d'avoir tué l'ours ou l'ours avant d'avoir obtenu sa peau, il faisait frémir son adversaire péquiste, Mme Denise Carrier, qui en est elle aussi à ses premiers pas comme

candidate. D'après M. Therrien, Mme Carrier a tout simplement une peur bleue de la grosse machine rouge !

Une première promesse

Incidentement, M. Therrien faisait sa première promesse électorale, hier, en conférence de presse. Il entend ainsi hâter la réalisation de projets de construction d'écoles du premier cycle du secondaire à Saint-Jean-Christophe et à Saint-Étienne. De 1981 à 1986, la croissance démographique sur ce territoire a été de 15 % et il est inacceptable, a déclaré M. Therrien, que les enfants soient transportés ailleurs pour y recevoir l'enseignement qu'ils ont droit d'obtenir près de chez eux.

Du Garon pesant

À défaut d'un grand débat des chefs, on pourrait assister, comme prix de consolation, à certaines empoignades plus locales ou régionales qui risqueraient d'être assez colorées. Le député sortant de Lévis, M. Jean Garon, convie son adversaire libéral, M. Henri Beaudry, au premier round. « Et, il va voir que je suis capable d'être chargé pesant », a claironné le subtil député lors de son investiture cette semaine.

Sus à Louis Laberge

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a beau avoir donné son appui au Parti québécois, l'organisateur-chef du Parti libéral pour l'Est du Québec, M. Marc-Yvan Côté soutient que la centrale, et en particulier, son président, M. Louis Laberge, vont recevoir toute une leçon de démocratie le 25 septembre prochain. D'après M. Côté, les travailleurs se rient des mots d'ordre de leurs hautes instances et continuent à donner leur appui au PLQ.

Les TCA optent aussi pour le PQ

M. Côté trouvera sans doute à redire une autre fois, car le Conseil québécois du Syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) a lui aussi fait savoir hier qu'il appuyait le Parti québécois. Les TCA reprochent notamment au gouvernement de s'attaquer aux plus démunis de la société et d'avoir causé des torts importants à la société et à l'économie québécoise en procédant à des « privatisations insensées », en accentuant la déréglementation et en poussant le désengagement de l'État dans différentes sphères de l'activité économique, sans compter son échec dans le dossier de la protection de la langue. Même si le programme du PQ ne les satisfait pas complètement, notamment en ce qui touche le libre-échange, les TCA jugent que le PQ forme la seule solution valable de rechange au gouvernement actuel, en raison de sa politique de plein emploi et de son orientation sur la question nationale.

Candidatures péquistes

La ronde des assemblées d'investiture péquiste se poursuit. Dans Kamouraska-Témiscouata, deux candidats sont sur les rangs pour affronter la députée sortante, Mme France Dionne. Il s'agit de Mme Claudette Dorval, directrice de l'information à l'hebdomadaire régional *Le Placoteux* et de M. Mario Bédard, technicien au ministère de l'Énergie et des ressources, ainsi que consultant en informatique. L'assemblée a lieu lundi soir, 28 août, à la salle des loisirs de Saint-Alexandre, à compter de 19 h. Aux Îles-de-la-Madeleine, le syndicaliste madelinot, M. Léonce Deraps, est le seul à convoiter la candidature péquiste, pour faire face au député sortant, M. Georges Farrah. L'assemblée d'investiture se tient dimanche, 27 août. Par ailleurs, alors qu'un professionnel de la santé, M. Pierre Côté, a été choisi candidat dans Matane, pour faire la lutte à la députée sortante, Mme Claire-Hélène Hovington, dans Matapédia, le député libéral sortant, M. Henri Paradis aura comme adversaire péquiste le maire de Sainte-Érène, M. Guy Dupont. Producteur agricole, M. Dupont est étudiant au niveau de la maîtrise, à l'UQAR, en développement régional. Dans Rimouski, M. Jean-Yves Roy, ex-maire de Pointe-au-Père, défendra les couleurs du PQ, ayant été préféré à M. Pierre Dufort, directeur général du Bureau de formation sur mesure des cégeps de l'Est, lors de l'assemblée d'investiture. M. Dufort s'est immédiatement rallié au nouvel élu.

Claude Jasmin candidat

L'écrivain Claude Jasmin songe à se porter candidat du Parti québécois dans Outremont, jouissant déjà de l'appui unanime de l'exécutif de la circonscription. M. Victor Uribe veut aussi être sur les rangs lors de l'assemblée d'investiture qui doit être tenue le 30 août.



Pierre

CHAMPAGNE

Grands prix du tourisme

Durant mes vacances, j'ai reçu une grande affiche toute noire annonçant la cinquième présentation des Grands Prix du tourisme québécois. L'affiche avait été expédiée du bureau de Montréal du ministère du Tourisme, sis au 800, place Victoria, bureau 260. Par service interne puisqu'il n'y avait pas d'obliteration sur le rouleau de carton qui contenait ladite affiche.

Cette affiche donc, que j'ai reçue après le 15 juillet, annonçait que la date limite des inscriptions pour le cinquième concours des Grands Prix du tourisme québécois était le... 26 mai 1989. Deux mois plus tôt.

Les Maritimes ont une heure de retard sur Montréal. Ça, tout le monde le sait. Ce que je ne savais pas, c'est que le bureau de Montréal du ministère du tourisme avait deux mois de retard sur le bureau de Québec. Deux mois de retard MINIMUM, comme dirait Hi-Han Tremblay.

L'affiche en question, reçue après le 15 juillet, annonçait aussi que la date limite du dépôt des dossiers de candidatures avait été fixée au... 14 juillet.

Bref, tout ce que je peux vous dire à l'avance, c'est que le Gala national se déroulera au Palais des congrès de Montréal, le premier décembre prochain.

Une heure plus tard dans les Maritimes. Deux mois plus tard à Montréal.

L'exode des femmes

Une gentille informatrice au gouvernement du Québec devait me faire remarquer, cette semaine, que les femmes disparaissent rapidement, pour une raison ou pour une autre, à la Direction des communications du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.

Elles ne sont pas enlevées, bien sûr, mais elles disparaissent. Quatre autres sont « disparues » dernièrement, ce qui porte à sept, selon mes propres calculs, le nombre d'employées permanentes ayant déserté cette direction en moins d'un an.

Les dernières disparues sont Louise Faubert, qui, à la mi-mai, passait à la Direction des échanges commerciaux du même ministère ; Gilberte Bouchard, qui partait subitement en retraite à la mi-juin ; Sheila Boudreault, qui, elle, décidait de prendre une année sabbatique le 1er juillet ; et enfin, Suzanne Poulin une secrétaire à la Direction des communications du MIC qui s'ajoute à la liste. Elle vient tout juste de quitter son poste pour en occuper un autre à la Régie des entreprises en construction du Québec.

Les autres ont déjà été nommées dans cette chronique.

Ma gentille informatrice qui, quant à elle, suit un plan de carrière « bien arrêté », me disait ne pas avoir l'intention de demander une mutation à cette Direction des communications. Les femmes y disparaissent trop rapidement.

Encore Les Redresseurs

Dans leur dernière épître aux Québécois, Les Redresseurs s'en prennent une fois de plus à Mario Bertrand, le chef de cabinet du premier ministre, qu'ils disent être le mal aimé du parti (entendre le Parti libéral). Pour la première fois cependant, sans aller jusqu'à lui rendre hommage, ils trouvent quand même que l'homme « a cause de son attitude et de son sale caractère » aura réussi l'impossible. Ce n'est pas encore de l'admiration, ni même une réconciliation... mais on voit poindre, peut-être, une lueur de conciliation.

De dire Les Redresseurs : « Vice-président de Labatt, sans passé ou intérêt politique, il aura, de 85 à 89, pris successivement le contrôle et le leadership de l'entourage du P.M., le contrôle de la machine politique gouvernementale, le contrôle de la haute-fonction publique (16 sur 29 des sous-ministres ont été nommés sous son règne)... et le contrôle total du parti comme président du comité du Plan et directeur de la campagne électorale. »

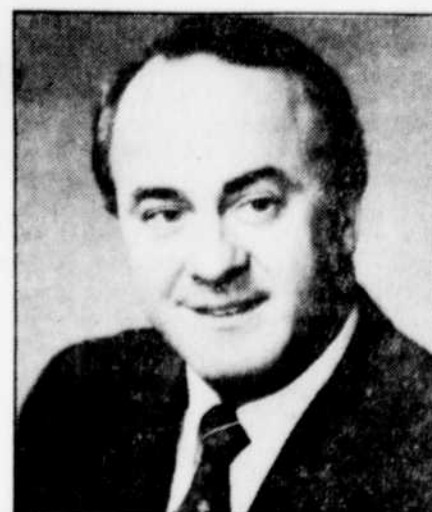
Et Les Redresseurs me rappellent qu'ils ont été les premiers à nous annoncer des élections pour l'automne, à l'époque où tous croyaient à des élections au printemps. Effectivement, vous retrouverez cette indication dans ma chronique du 26 avril.

Les artistes

Depuis le 24 août jusqu'au 6 septembre, Georgette L. Marion expose ses huiles à la galerie du rez-de-chaussée du complexe G. Et jusqu'au 5 septembre, 31 étages plus haut, c'est Pierre Thériault qui fait la même chose.

Jean-Guy Paquet au musée

L'ex-recteur de l'université Laval, Jean-Guy Paquet (photo ci-contre) maintenant président et chef des opérations de La Laurentienne-Vie, vient d'être nommé membre et président du conseil d'administration du Musée du Québec. Il n'est pourtant âgé que de 51 ans. Ne trouvez-vous pas que c'est un peu jeune pour « entrer au musée » ? À moins qu'il ne soit un peu vieux pour une muse. Je m'amuse !



Les grands bureaucrates

Le grand bureaucrate n'a que faire d'un philosophe dans son service. Il n'a pas besoin de subalternes qui ont raison, mais de subalternes qui sont d'accord. Ni d'employés qui pensent bien, mais d'employés qui ne pensent pas.

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015, ou par la poste, en adressant votre courrier à la Tribune de la presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R 5A4.

Pas de promesses en l'air du ministre Albert Côté

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le ministre délégué aux Forêts et député libéral sortant de Rivière-du-Loup, M. Albert Côté, refuse de faire « des promesses en l'air comme certains en feront et comme M. Parizeau a commencé à le faire ».

Inaugurant hier sa campagne électorale, à Rivière-du-Loup, M. Côté a déclaré qu'il ne s'engage qu'à « travailler à la solution des problèmes du comté, compte tenu de mes moyens et de ceux du gouvernement ». « Les nouveaux dossiers, je m'en occuperai avec la même fermeté et la même ténacité que ceux qu'on m'a confiés en 1983 et qui ont presque tous connu leur aboutissement. Les dossiers encore en suspens, je

les garde à l'oeil » a-t-il déclaré.

C'était une allusion directe au projet d'implantation d'une usine de pâte à Rivière-du-Loup, de même qu'à certaines attentes du Centre hospitalier qui semblent tirer en longueur. Au sujet de l'usine, des pourparlers sont en cours avec deux entreprises allemandes, a dit le ministre. Au sujet de l'autre dossier, il en a rediscuté, mercredi, avec sa collègue, Mme Thérèse La-voie-Roux, a-t-il poursuivi en réponse aux questions des journalistes.

« C'est un atout pour Rivière-du-Loup que d'avoir un ministre pour député » a rappelé M. Côté à ses supporters.

QUILLES

Vous jouez ou vous voulez jouer aux petites quilles ? Nous sommes à compléter nos ligues automne-hiver.

Appelez-nous sans tarder.
Places limitées
648-6302

AVIS AUX LIGUES

Quelques bonnes places encore disponibles pour l'automne.

SALON DE QUILLES CENTRE-VILLE
HALL DU MAIL / 648-6302
(nouvelle section du Mail, en haut du Métro)

Candidat à l'investiture du Progrès civique, district 21 Neufchâtel



JACQUES JOBIN

Avocat et conseiller en Relations industrielles, Jacques Jobin est très actif auprès des jeunes entreprises à titre de conseiller et parrain. Il partage la vision de Jean-François Bertrand sur la participation et l'engagement de chacun afin de créer une véritable vie de quartier.

L'assemblée d'investiture pour le poste de représentant du Progrès civique aura lieu le mardi 29 août à 19h30 à l'école la Chaudière, 4285, rue René-Chaloult, Neufchâtel. Tous les membres du Progrès civique du district 21 sont invités à venir appuyer la candidature de Jacques Jobin.

Enfilez un jeans
Levi's et un
coton ouaté pour
moins de 50 \$



LEVI'S
501

LE JEANS
ORIGINAL À
BOUTONS DE
LEVI'S
PRIX
BEDO
29,98 \$

COTONS OUATÉS

LES PLUS BEAUX COTONS OUATÉS
BEDO, AMPLES, CONFORTABLES,
DANS UNE VARIÉTÉ DE COULEURS.

PRIX BEDO
19,98 \$

REDÉCOUVREZ L'ESSENTIEL CHEZ BEDO

3 JOURS SEULEMENT OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

1161, rue Saint-Jean - 694-9968

Ouvert dimanche de 12 h à 18 h

Grande première au Canada

Des chercheurs identifient le gène à l'origine de la fibrose kystique

TORONTO (d'après PC et AFP) — Un groupe de scientifiques de l'Hôpital pour enfants de Toronto a identifié le gène à l'origine de la fibrose kystique, une percée qui ouvre la voie à la découverte d'un remède à cette maladie héréditaire.

En conférence de presse, hier, l'équipe du docteur Lap Chee Tsui a affirmé qu'il s'agissait d'une des découvertes les plus significatives

dans l'histoire de la génétique humaine.

L'annonce est encourageante pour les personnes atteintes de fibrose kystique, puisqu'à court ter-

me, il sera possible d'élaborer un traitement s'attaquant directement à la maladie, plutôt qu'aux seuls symptômes, ont fait savoir les spécialistes.

En identifiant le gène responsable, les scientifiques Lap Chee Tsui, Jack Riordan et Manuel Buchwald, en collaboration avec une équipe de chercheurs de l'U-

niversité du Michigan, ont également défini la déficience moléculaire qui cause la maladie chez la plupart des patients.

« On pourra développer de nouveaux médicaments, sur la base de nos nouvelles connaissances, a indiqué M. Riordan. Dans l'immédiat, nous sommes maintenant en mesure de travailler à une thérapie de façon rationnelle et à long terme, l'identification du gène constitue un pas important vers la découverte d'un remède définitif à la maladie. »

Détection des porteurs

La découverte du gène fautif permettra aussi de concevoir,

dans un avenir proche, un test fiable de détection des porteurs et, éventuellement, de conseiller les couples à risque.

La fibrose kystique est la plus répandue de toutes les maladies héréditaires chez les Caucasiens. Un nouveau-né sur 2,000 est atteint de cette maladie, et une personne sur 20 est porteuse du gène déficient, disent les chercheurs.

Celle-ci est causée par un manque de circulation d'eau et de sel dans les tissus.

La moitié des enfants qui en sont atteints meurent avant l'âge de 25 ans. Ils souffrent de problèmes respiratoires (mucosités

trop abondantes dans les poumons), et digestifs (problèmes pancréatiques). Leur peau peut sécréter également un excès de sueur.

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos projets de rénovation.

LESOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composer le numéro sans frais: 1-800-663-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 9h00 à 17h30 Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

Première leçon d'économie à la suédoise

750\$ TERTIAL. Lampe de travail. Métal laqué beige. 7,50 \$, ord. 9,50 \$. 372 unités disponibles. Limite de 2 par client, jusqu'à épuisement de la marchandise.

39\$ KENTHA. Chaise à piétement en métal laqué résine d'époxy. Siège et dossier en plastique. Hauteur réglable. Larg. 54 cm. Choix de rouge ou blanc.

69\$ ERIK. Bureau avec caisson. Aggloméré revêtu décor. 118 cm x 58 cm.



L'AFFAIRE EST DANS L'SAC!
Le transport des livres scolaires sera un jeu d'enfant avec ce super sac unique à IKEA. Gratuit, sur présentation du bon inclus dans votre catalogue IKEA et avec tout achat de 25 \$ ou plus, jusqu'à épuisement de la marchandise.



Le bon sens à la suédoise

LE MONDE

Mazowiecki invite les Polonais à la patience

VARSOVIE (AP, Reuter, AFP) — Le militant de Solidarité Tadeusz Mazowiecki est devenu hier le premier non-communiste à être porté à la tête d'un gouvernement d'un pays de l'Est et a aussitôt demandé aux Polonais de faire preuve de patience.

Le choix de Mazowiecki, un ancien prisonnier politique, comme premier ministre a été approuvé par un vote de 378 voix contre 4 de la Diète, la chambre basse du Parlement polonais. Il y a eu 41 abstentions.

Des membres de tous les partis politiques, dont les communistes, se sont prononcés en faveur du journaliste-avocat qui a passé une année en prison, après la proclamation de la loi martiale en Pologne, en 1981.

Le résultat du vote a été accueilli par une ovation debout des députés qui a manifestement ému le nouveau premier ministre de 62 ans.

Dans une allocution, Mazowiecki a dit qu'il espérait obtenir la coopération de la Diète et du Sénat dans ses efforts pour relancer l'économie du pays et a promis d'être le premier ministre de « tous les Polonais ».

En conférence de presse, il a estimé que « l'impénitence est le plus grand danger qui guette son

gouvernement » et que présenter maintenant un programme de gouvernement serait « irresponsable ».

« Je suis en train d'apprendre », a-t-il souligné.

Catholique fervent, Mazowiecki, a indiqué que son premier geste, après la conférence de presse, serait de « téléphoner au pape Jean-Paul II ».

Les Polonais, a souligné Mazowiecki, qui s'est dit une nouvelle fois « très fatigué », doivent comprendre « la complexité des tâches qui attendent le nouveau gouvernement ».

Réactions

Moscou a réagi positivement hier à l'élection inévitable de Mazowiecki. En effet, le gouvernement soviétique a adressé un message de félicitations au nouveau premier ministre polonais, dans lequel l'accent est mis sur la « paix et la stabilité en Europe ».

Mazowiecki avait précédemment assuré l'URSS que la Pologne « restera fidèle » à son « devoir d'allié qui découle de l'appartenance au Pacte de Varsovie », dans une interview publiée hier par les Izvestia.

Le journal du gouvernement soviétique avait annoncé en première page la nomination de Mazowiecki sous le titre « Nouvelle direction, nouvelle philosophie ».

De son côté, le président américain George Bush a félicité le nouveau premier ministre et lui a souhaité de réussir dans sa tâche.

Voyager n'a pas raté son rendez-vous avec Neptune

PASADENA, Californie (AP, AFP) — À la seconde près et après un voyage de 12 années, la sonde spatiale Voyager-2 a été à l'heure, la nuit dernière, à son rendez-vous avec Neptune, la planète actuellement la plus éloignée du Soleil dans notre système solaire.

À 23 h 56 exactement, Voyager est passée à 4,895 km de la surface de Neptune, accumulant les découvertes sur la quatrième planète par la taille de notre système après Jupiter, Saturne et Uranus.

Hier, la sonde américaine a notamment découvert deux autres satellites, un nouvel anneau et la présence de vents supersoniques à la surface de la planète.

Après une légère correction de trajectoire de dernière minute, Voyager s'est trouvée exactement à l'endroit prévu lors de son lancement. Un petit chef-d'œuvre de précision après un voyage de sept milliards de kilomètres commencé le 20 août 1977.

C'est à une vitesse de plus de 60,000 km/h que la sonde est passée au-dessus de la planète.

Lorsque les chercheurs du Jet Propulsion Laboratory (JPL) de Pasadena, affilié à la NASA, étudieront les photos envoyées par Voyager, celle-ci sera déjà loin, en train de se perdre dans l'espace interstellaire...

Petits satellites

Dans une conférence de presse au Jet Propulsion Laboratory, les responsables du programme Voyager ont indiqué que les deux satellites aperçus par Voyager, de petite taille et baptisés « 1989 N5 » et « 1989 N6 » portaient à six le nombre de lunes de Neptune découvertes par la sonde, en plus des deux satellites déjà connus : Triton et Nérée.

Le Dr Bradford Smith, chef de l'équipe d'interprétation des images transmises par Voyager au JPL a précisé que N5 a un diamètre de 90 km et N6 de 50 Km. Neptune, que l'on pensait com-

posée principalement d'une atmosphère de méthane entourant un globe semi-solide, est de son côté plus « solide » qu'on le croyait, ce qui pourrait expliquer les propriétés singulières de son champ magnétique, « quelque chose que nous n'avons jamais vu auparavant », a indiqué Smith.

Paris réduit l'importance de sa flottille au large du Liban

BEYROUTH (AP, Reuter, AFP) — À la suite de menaces proférées par des milices libanaises musulmanes, la France a annoncé hier qu'elle réduisait l'importance de son déploiement naval au large du Liban.

Le ministre français de la Défense Jean-Pierre Chevènement a annoncé que la flottille serait réduite de huit à cinq bâtiments, avec le départ de la frégate Duquesne, de l'avisio Estienne d'Orves et du navire de ravitaillement pétrolier Le Var.

Cette décision a été prise 24 heures après que le président français François Mitterrand eut affirmé que la France ne tolérerait pas qu'aucun groupe ou pays lui dicte une politique à l'égard du Liban, son ancien protectorat.

Tant le Hezbollah pro-iranien que le mouvement Amal pro-syrien avaient menacé la France de graves représailles si sa flottille pénétrait dans les eaux territoriales libanaises.

Nabih Berri, le chef d'Amal, a réitéré hier ses menaces : « Nous tirerons à coup sûr sur la flotte française si elle s'approche de nos

côtes ».

Hier, les bâtiments français, dont le porte-avions Foch, étaient à environ 300 kilomètres des côtes libanaises.

Berri a fait sa déclaration à l'issue d'une réunion entre 150 cadres d'Amal et du Hezbollah. Il a affirmé que le conflit qui les oppose était « définitivement réglé ».

Projet de visite papale

D'autre part, le projet de visite à Beyrouth que Jean-Paul II a lancé le 15 août dernier est l'objet d'une intense activité diplomatique, et pourrait se réaliser début septembre si ces efforts aboutissent, a-t-on appris de diverses sources à Rome.

Le pape s'est entretenu hier à Castelgandolfo avec Youri E. Karlov, représentant personnel du ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze, de la situation au Liban.



Il y a moins de 10 ans, le général Wojciech Jaruzelski (à gauche) décrétait la loi martiale en Pologne et ordonnait la détention des principaux dirigeants de Solidarité, dont Tadeusz Mazowiecki. Hier, le président Jaruzelski offrait ses félicitations au nouveau premier ministre.

En Bref

■ Nouveau scandale au Japon

TOKYO (AFP) - Tokuo Yamashita, secrétaire général du gouvernement japonais et bras droit du nouveau premier ministre Toshiki Kaifu, a démissionné aujourd'hui en raison de son implication dans un scandale de moeurs. Yamashita, 69 ans, marié et père de cinq enfants, avait admis hier avoir eu une liaison avec une hôtesse de bar entre 1984 et 1987.

■ Huit ans de prison

CHARLOTTE, Caroline du Nord (AP) — Richard Dortch, ancien vice-président de l'empire de télévangélisme PTL, a été condamné hier à huit ans de prison et à une amende de \$240,000 pour avoir soutiré des millions de dollars aux fidèles de l'organisation religieuse déchu. La sentence de Dortch a été négociée par les avocats de ce dernier qui ont accepté, en échange d'une peine réduite, que leur client témoigne contre l'ancien patron de PTL, Jim Bakker, dont le procès doit débuter lundi.

■ Pas d'argent, pas d'élections

PORT-AU-PRINCE, Haïti (AP) — Les Haïtiens ne pourront pas élire leurs nouveaux dirigeants avant au moins l'an prochain, car le gouvernement n'a pas prévu l'argent nécessaire, selon le président de la Commission électorale indépendante. Louis Antoine Auguste a fait cette déclaration mardi à Jacmel, ville de la côte méridionale.

■ Trafic d'organes

OTTAWA (AFP) - Un congrès international de chirurgiens spécialistes des greffes a vivement condamné hier à Ottawa le trafic d'organes et de tissus humains destinés à des transplantations. A l'issue de quatre jours de débats, le congrès a implicitement demandé aux chirurgiens du monde entier de s'inquiéter de la provenance des organes ou tissus qu'ils greffent car il a été démontré que de plus en plus d'organes greffés sont achetés par des malades aisés à des pauvres de pays du Tiers-Monde.

■ Koskotas sera extradé

BOSTON, Massachusetts (AP) — Un juge de Boston a autorisé hier l'extradition vers la Grèce du banquier grec George Koskotas, qui est impliqué de fraude dans un important scandale ayant joué un rôle dans la chute du gouvernement socialiste du premier ministre grec Andreas Papandreu.

Un analgésique pourrait sauver les toxicomanes

WASHINGTON (AP) — Des singes de laboratoire, qui habituellement prenaient de la cocaïne, ont perdu leur intérêt pour cette drogue après avoir reçu des injections de buprenorphine, un analgésique qui pourrait être utilisé pour aider les humains à se libérer de leur dépendance à la cocaïne ou à l'héroïne, ont indiqué hier des chercheurs.

Le Dr Jack Mendelson, un médecin d'un centre de traitement pour drogués associé à l'école de médecine de l'Université Harvard, a dit que l'expérience réalisée avec cinq singes avait démontré que les animaux avaient choisi de ne plus consommer de cocaïne après avoir reçu les injections de buprenorphine. Quand les singes ont reçu une solution saline au lieu de l'analgésique, leur consommation de cocaïne est demeurée inchangée, a-t-il ajouté.

Pour réaliser l'étude, des cathéters intraveineux ont été installés sur les singes. Ces cathéters étaient reliés à des pompes actionnées par des leviers. Chaque singe, s'il le voulait, n'avait qu'à appuyer sur le levier pour recevoir une dose de cocaïne.

Selon le Dr Mendelson, l'usage de l'analgésique buprenorphine ne comporte aucune danger et n'a provoqué aucune changement dans le comportement des animaux.

Le buprenorphine est couramment utilisé en Grande-Bretagne pour le traitement de douleurs modérées et est aussi utilisé dans certains hôpitaux américains.

Controverse autour du lait «aux hormones»

WASHINGTON (d'après AFP) — Cinq chaînes de supermarchés américaines ont décidé de ne plus commercialiser le lait provenant de vaches traitées à la BST, une hormone de croissance destinée à augmenter leur production de lait de 10 à 25 %.

En 1985, l'agence fédérale pour les produits alimentaires et pharmaceutiques avait autorisé l'utilisation à titre expérimental de cette hormone pour cinq ans en déclarant qu'elle n'avait aucun effet sur les humains. Des groupes écologiques et de consommateurs, citant une étude d'un professeur de médecine environnementaliste de l'Université de l'Illinois, le Dr Samuel Epstein, soutiennent que cette hormone, qui se retrouve dans le lait, peut causer des problèmes de santé.

LE
BERMUDA
GANG
SPORT

Sensass, drôle, indispensable.
En gabardine ou velours côtelé,
je l'agence avec tous mes
chandails et collants.

**Pas nécessaire
de se ruiner
pour être dans le coup!**

Norman

38\$

Place Laurier 650-0611

Place Fleur de Lys 529-8722

Galerias Chagnon 835-0292

Mail Centre-Ville 529-0911

Pour solutionner les problèmes de l'environnement
Lucien Bouchard parle d'une éventuelle taxe spéciale

OTTAWA (d'après PC) — Le ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard, a laissé entendre, hier, que le gouvernement fédéral pourrait se voir forcé de prélever une taxe fédérale spéciale pour solutionner les coûteux problèmes environnementaux

Wilson prédit les difficultés de sa TPS mais entend foncer

OTTAWA — Le ministre Michael Wilson l'a reconnu publiquement hier : faire accepter la nouvelle taxe sur les produits et services (TPS) constituera le véritable défi du deuxième mandat du gouvernement conservateur. Et il a prévenu son auditoire qu'il n'était pas question de reculer, malgré les fortes pressions prévisibles.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Le ministre fédéral des Finances a été celui qui, hier, a vraiment lancé l'assemblée générale du Parti progressiste-conservateur. Celle-ci, qui réunit quelque 3,000 militants de toutes les provinces dans la capitale fédérale, se déroulera jusqu'à dimanche.

Dans un long discours qui lui a servi à dresser un bilan résolu- ment positif des cinq années du gouvernement conservateur qui a pris le pouvoir en 1984, M. Wilson s'est servi de la deuxième phase de sa réforme fiscale pour conclure sur les défis de l'avenir.

Il est clair, à la lumière des commentaires déjà entendus sur la TPS, que cette dernière est à l'origine d'une inquiétude certaine au sein de l'équipe de Brian Mulroney, quant à l'impact réel qu'elle pourrait avoir sur leur popularité et ses chances de réélection. Le front uni des premiers ministres provinciaux contre l'initiative fédérale constitue certes à lui seul un élément fort dérangeant.

À son premier contact avec les

militants de son parti, M. Wilson était vraisemblablement lui-même inquiet de voir les réactions des siens. Cependant, ayant été l'un des plus applaudis avec les Joe Clark et Don Mazankowski lors la présentation des ministres en début de soirée, il a dû sans doute se sentir rassuré et ragaillardir pour prononcer son discours.

L'un des éléments-clés pour permettre au gouvernement conservateur de pouvoir façonner un avenir encore meilleur aux générations à venir, a-t-il plaidé dans son allocution, est de corriger la vétuste taxe de vente en place. « Je sais que cette réforme de la taxe de vente est très importante pour vous aujourd'hui. Nous savons tous que la proposition sur la taxe de vente sur les produits et services sera vraisemblablement le dossier le plus controversé de notre deuxième mandat. Ce ne sera pas facile et ce ne sera pas davantage populaire. Mais les raisons d'aller de l'avant sont nombreuses et convaincantes. Et le moment pour agir, c'est maintenant » a-t-il expliqué, suscitant une salve d'applaudissements.

Nous avons été élus, a-t-il

Au cours d'une période de questions-réponses, devant les jeunes conservateurs réunis en congrès

plaidé, non pour faire ce qui est politiquement facile, mais plutôt ce qui est bon pour le pays. Il a alors rappelé que le système canadien de taxe sur les produits manufacturés n'existait plus dans aucun autre pays développé, ajoutant notamment que la complexité du cadre fiscal actuel, son peu d'équité, son impact négatif sur nos exportations et son peu de visibilité appelaient à une réforme en profondeur.

Les mesures d'aide incluses dans la réforme de la taxe permettront aux familles dont les revenus sont sous le seuil des \$30,000 de s'en tirer mieux qu'avec la taxe actuelle. « Le crédit associé à la TPS mettra de l'argent entre leurs mains, avant même que la taxe ne soit en vigueur. »

Mais, pas question de vous donner la pilule, a-t-il conclu, la mise en place va nécessiter un effort de chacun d'entre vous.

dans la capitale, le ministre a indiqué qu'une source de revenus additionnelle devait être envisagée pour nettoyer les terribles dégâts causés à notre environnement « par des décennies de négligence ».

« Le défi posé par le nettoyage de l'environnement, a-t-il dit, arrive à un moment où les gouvernements, spécialement celui d'Ottawa, sont presque en faillite. Nous serons incapables d'utiliser les sources de revenus traditionnelles. Nous devons peut-être chercher une nouvelle ressource fiscale ou trouver d'autres sources de financement pour nettoyer l'environnement. »

Le ministre a appuyé sa réflexion sur le fait que les sondages d'opinion ne cessent de démontrer que les citoyens sont prêts à payer plus de taxes pour préserver notre environnement.

M. Bouchard n'a pas voulu élaborer davantage sur cette possibilité tout en rappelant qu'il s'agissait tout simplement d'une théorie qui pourrait bien être retenue un jour ou l'autre.

Par ailleurs, il a précisé que le voyage avorté des BPC du Québec vers un port d'Angleterre représentait un sérieux embêtement pour le Canada et qu'il ne fallait plus compter sur des solutions de



Nicholas Mulroney rougit de timidité alors que son père, le premier ministre Brian Mulroney, fait voir la fiche d'inscription remplie par son fils à l'assemblée générale de l'Association progressiste-conservatrice du Canada hier à Ottawa.

ce genre pour nous départir de nos produits toxiques.

« Ce n'est pas ce genre d'image que nous voulons projeter de nous à l'étranger, a-t-il dit, parce que cela démontre que nous ne sommes pas tellement responsables. On produit des BPC et nous sommes incapables de nous en débarrasser. »

Le ministre a annoncé que les gouvernements provinciaux et fédéral allaient créer un fonds de \$250 millions afin de nettoyer une cinquantaine de sites contaminés par des entreprises qui n'existent plus et dont les anciens propriétaires sont introuvables.

loto-québec

Résultats

Tirage du 89/08/23

649 Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

5 9 15 17 29 35

No complémentaire: **7**

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 840 793,00\$
5/6 +	9 70 585,10\$
5/6	371 1 309,40\$
4/6	19 405 84,10\$
3/6	323 652 10,00\$

VENTES TOTALES: 15 496 395,00\$

PROCHAIN GROS LOT 89/08/26 (APPROXIMATIF): 2 000 000,00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA PHYTOTHÉRAPIE

VOTRE MEILLEURE ASSURANCE CONTRE LA MALADIE

Vous voulez améliorer votre santé avec la MÉDICAMENT NATURELLE. Mais, où trouver la COMPÉTENCE RÉELLE pour vous conseiller judicieusement dans ce domaine?

Pour obtenir des RÉSULTATS SATISFAISANTS à ce niveau, il est indispensable d'avoir les directives appropriées pour les effets et modes d'utilisation des PLANTES MÉDICINALES.

EH BIEN, VOILÀ! L'Association québécoise des phytos thérapeutes offre présentement des séances d'information pour vous enregister à des cours en phytothérapie "MÉDICAMENT NATURELLE", dont la première session débute en septembre prochain.

Ces cours de médecine douce sont donnés par des professeurs ayant plusieurs années d'expérience dans la pratique de la phytothérapie.

INSCRIVEZ-VOUS (partout au Québec)!

Pour s'inscrire aux cours de septembre 1989 et connaître le lieu, l'horaire et le coût, il suffit de téléphoner sans frais au:

1-800-463-4319 ou (418) 835-1616

ou écrire à l'A.Q.P.

C.P. 100, Lévis (Québec) G6V 6N6

LE AT MICROBEC

en spécial pour la rentrée des classes

~~1495\$~~ **995\$**

Le système comprend:
Nouveau Boîtier compact
Processeur Intel 80286 12 MHz
Mémoire vive de 640 K ram, Ows Bios Phoenix 3.10
Horloge et Calendrier
Batterie rechargeable
8 fentes d'extension
1 lecteur 1.2 meg 5.25"
Clavier étendu, 101 clés
Port parallèle & série & joyst.

Ensembles vidéo 14"

Mono	199\$
Mono & CGA	239\$
EGA 16 couleurs	699\$
VGA 256 couleurs	799\$

Extension de mémoires à 1 meg: 99\$, à 2 meg: 250\$, à 4 meg: 599\$
Souris à partir de 79\$, imprimantes à partir de 259\$, modem à partir de 89\$

MicroBec inc., 1010, boul des Capucins, coin canadière, 529-6322

Disques rigides

40 meg, 46 ms	399\$
42 meg, 28 ms	519\$
72 meg, 22 ms	899\$
157 meg, 17 ms	1899\$

★ **LA BAIE** ★

SOLDE DE 8 HEURES

LE SAMEDI 26 AOÛT 1989, DÈS 9 HEURES! HÂTEZ-VOUS, C'EST À NE PAS MANQUER!

COORDONNÉS PRINTEMPS-ÉTÉ À PRIX DÉJÀ RÉDUITS POUR FEMME 25% DE RABAIS Choix de vestes, jupes, pantalons et chemises. Tailles 8 à 18. Dernier prix 20.99 à 125.99. Solde 15.74 à 94.49 ch. Coordonnées, rayon 140 et 145.	TOUTES LES TENUES EN TAILLES PETITES POUR FEMME 25% DE RABAIS Marchandise à prix ordinaire ou déjà réduit. Coordonnées, interchangeables, chemises, pantalons, jupes, incots et vêtements tout-aller. Le choix peut varier selon le magasin. Tailles 6 à 16. P. M. G. Ord. 14.99 à 95\$. Solde 11.24 à 71.25 ch. Petites, rayon 115.	2 POUR 1! ENSEMBLES DE DRAPS Achetez un de nos ensembles de draps unis et obtenez-en un deuxième de même format, sans frais supplémentaires! Une place. Ord. 19.99 à 40\$. Solde 2:19.99 à 24.05\$. Deux places. Ord. 29.99 à 60\$. Solde 2:29.99 à 2.60\$. Grand lit. Ord. 34.99 à 70\$. Solde 2:34.99 à 2.70\$. Linge de maison, rayon 601.	59,99! COUVERTURES EN LAINE Toutes chaudes, elles vous garderont des grands frissons de l'automne! Couleurs variées. Une place, deux places ou grand lit. 59.99 ch. Linge de maison, rayon 601.	400 \$ DE RABAIS SALLE À MANGER DE STYLE TRADITIONNEL Un ensemble signé Canard, aspect menuiserie. Une table, 3 chaises et un fauteuil. Ord. 1899\$ Solde 1499\$ l'ens. Aussi offert, buffet-vaisselle du même style. Ord. 1300\$ Solde 899\$ ch. Meubles, rayon 507.	300 \$ DE RABAIS SALLE À MANGER DE STYLE COMTEMPORAIN Ensemble Paliser à l'inton de ton crème. Une table, 3 chaises et un fauteuil. Ord. 1649\$ Solde 1349\$ l'ens. Aussi offert, buffet-vaisselle du même style. Ord. 1350\$ Solde 1150\$ ch. Meubles, rayon 507.
CHAUSSURES À PRIX ORDINAIRES POUR HOMME 25% DE RABAIS Modèles de ville et tout-aller. Florsheim, Nunn Bush, Hart's, Belotti. Le choix peut varier selon le magasin. Ord. 45\$ à 150\$. Solde 33.75 à 112.75 la paire. Rapproché exclu. Chaussures pour homme, rayon 368.	CHEMISES SPORT À PRIX DÉJÀ RÉDUITS POUR HOMME 30% DE RABAIS Chemises à manches longues Arrow, Pierre Cardin, Donovan, Grenadier et Bluestone. Finette serge brosse, chambray et autres. Modèles unis, rayés ou à carreaux. P. M. G. TG. Ord. 15.99 à 40\$. Solde 10.99 à 28.5 ch. Tenues sport pour homme, rayon 350.	PULLS AUTOMNE-HIVER À PRIX DÉJÀ RÉDUITS POUR HOMME 25% DE RABAIS Pulls et cardigans en laine, coton, acrylique ou mélanges acrylique et laine. Tailles et couleurs variées. Le choix peut varier selon le magasin. Ord. 14.99 à 100\$. Solde 11.24 à 74.99 ch. Pulls pour homme, rayon 344 et 856.	TENUES D'EXTÉRIEUR PRINTEMPS-ÉTÉ À PRIX DÉJÀ RÉDUITS POUR HOMME 30% RABAIS Modèles habillés et tout-aller. Couleurs et tailles variées. Le choix peut varier selon le magasin. Ord. 19.99 à 139.99. Solde 13.99 à 69.99 ch. Vêtements d'extérieur, rayons 306 et 310.	TENUES SPORT D'ÉTÉ À PRIX DÉJÀ RÉDUITS POUR HOMME 25% DE RABAIS Polo, Gant, Boston Traders, Nautica, Britches, Box, Claiborne et autres. P. M. G. TG. Le choix peut varier selon le magasin. Ord. 19.99 à 39.99. Solde 14.99 à 29.99 ch. Vêtements sport, rayon 347.	PANTALONS D'AUTOMNE POUR HOMME 25% A 50% DE RABAIS Pantalons habillés et tout-aller. Velours côtelé et modèles habillés. Grenadier, BayClub, Melrose, Limits et Zone. Le choix peut varier selon le magasin. Ord. 19.99 à 29.99. Solde 9.99 à 29.99 ch. Pantalons pour hommes, rayon 314.
TOUTS LES BLAZERS POUR HOMME 30% DE RABAIS SUR LES PRIX ORDINAIRES BayClub, Profile, Jones New York et autres. Collection canadienne. Modèles à double bout ou croisé. Manne. 38 à 46 pour la plupart des tailles. Le choix peut varier selon le magasin. Ord. 99.99 à 250\$. Solde 69.99 à 175\$ ch. Vêtements sport pour homme, rayon 302.	CHEMISES GRENADIER POUR HOMME 25% DE RABAIS En polyester et coton d'entretien facile. Coupe régulière. Motifs variés. Blanc ou bleu. 14 1/2 à 17 1/2. Ord. 12.99 à 15.99. Solde 9.74 à 11.99 ch. Chemise habillée, rayon 330.	CHOIX DE PEIGNOIRS POUR HOMME 50% DE RABAIS Vaste choix de modèles, tissus et couleurs. Taille unique. Le choix peut varier selon le magasin. Ord. 19.99 à 90\$. Solde 9.99 à 44.99 ch. Accessoires pour homme, rayon 360.	VÊTEMENTS À PRIX DÉJÀ RÉDUITS POUR ENFANT 25% DE RABAIS Pour nourrisson, tout-petit en tailles 4 à 6x, fille en taille 7 à 16 et garçon en tailles 7 à 18. 25% de rabais sur le dernier prix étiqueté. Rayon 400.	SERVICES DE VAISSELLE MIKASA EN BOÎTE 50% DE RABAIS 50% de rabais sur le prix ordinaire des services Mikasa en boîte. Services 20 pièces, 45 pièces et services d'apport. Le choix peut varier selon le magasin. Pas de commande spéciale.	LINGE DE TABLE 50% DE RABAIS Choix de nappes, napperons, serviettes et ronds de serviette. Le choix peut varier selon le magasin. Ord. 1.99 à 60\$. Solde 99c à 29.99 ch. Linge de maison, rayon 601.
TOUTES LES TABLES D'APPOINT 25% DE RABAIS Tables cocktail, de bout, consoles et autres. Marques réputées. Le choix peut varier selon le magasin. 25% de rabais sur le prix ordinaire étiqueté. Ameublement, rayon 507.	MEUBLES AUDIO-VIDÉO 50\$ À 100\$ DE RABAIS Deux modèles. Style contemporain blanc ou style traditionnel au fini chêne doré. Ord. 299\$ à 349\$. Solde 249\$ ch. Ameublement, rayon 507.	CYCLE D'EXERCICE 40\$ DE RABAIS Courroie de tension, pédales à étrier et poignées en mousse. N° EX1000. Ord. 139.99. Solde 99.99 ch. Articles de sport, rayon 742.	TOUTS LES BARBECUES 20% DE RABAIS 20% de rabais sur le prix étiqueté de tous les barbecues en magasin. Le choix peut varier selon le magasin. Ord. 99.99 à 699.99. Solde 79.99 à 559.99 ch. Articles ménagers, rayon 636.	CUISINIÈRES ET RÉFRIGÉRATEURS BEAUMARK 100\$ À 250\$ DE RABAIS 100\$ de rabais. Four à micro-ondes, 39.6L. N° MF142. Ord. 449.99. Solde 349.99 ch. 160\$ de rabais. Cuisinière 76 cm à tour autoneigeant. N° 17670. Ord. 1059.96. Solde 899.96 ch. 160\$ de rabais. Cuisinière 76 cm à tour facile à nettoyer. N° 17270. Ord. 859.96. Solde 699.96 ch. 250\$ de rabais. Réfrigérateur côté-à-côté. 538 L. N° 39580. Ord. 1549.96. Solde 1299.96 ch.	130\$ de rabais. Réfrigérateur autodegivrant. 481 L. N° 34760. Ord. 1229.98. Solde 1099.98 ch. 150\$ de rabais. Réfrigérateur autodegivrant. 481 L. N° 34760. Ord. 1149.96. Solde 999.96 ch. 150\$ de rabais. Réfrigérateur autodegivrant. 425 L. N° 34560. Ord. 1049.98. Solde 899.98 ch. Electroménagers, rayon 627.
CRAVATES EN SOIE BAYCLUB ET PARAPLUIES TOTES POUR HOMME 30% DE RABAIS Cravates. Ord. 18.50. Solde 12.95 ch. Parapluies. Ord. 14\$ à 40\$. Solde 9.80 à 28.5 ch. Cravates pour hommes, rayon 334. Accessoires, rayon 306.	DUOS-SOMMEIL BEAUMARK 40% À 50% DE RABAIS Tranquillité. Une place à très grand lit. Ord. 1060\$ à 2160\$. Solde 629.99 à 1249.99 ch. Renaissance. Une place à très grand lit. Ord. 1260\$ à 2560\$. Solde 629.99 à 1249.99 ch. Duo-sommeil, rayon 515.	TOUTS LES FAUTEUILS LA-ZE-BOY 80\$ À 100\$ DE RABAIS Choix de modèles et tissus. 80\$ à 100\$ de rabais sur le prix ordinaire. Fauteuils, rayon 519.	SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER! Achats en magasin seulement. Quantités limitées. Faites vite pour un meilleur choix.		

